

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

**145.000** CFA

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE

64<sup>ème</sup> année

[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3555 du Mardi 22 Décembre 2015 - 64<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Jubilé de la Miséricorde  
**Lancement à Kinkala et à Brazzaville**  
 (P.9)

Média  
**Décès au Maroc du journaliste Euloge Patrick Mvoumbi**

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons le décès, le 19 décembre 2015, à Rabat, au Maroc, des suites d'une maladie, du journaliste Euloge Patrick Mvoumbi, alias Kimana Mpaka.



A Pointe-Noire, le disparu animait l'émission «3/4 de vérité», sur la chaîne T.p.t (Télé pour tous), et assumait les fonctions de conseiller spécial, chargé de la communication du Président-directeur général de M.c.r.t.v (Média concept radio télévision). Il animait aussi des gazettes de la société de téléphonie mobile Azur Congo.

La Semaine Africaine présente ses condoléances à la famille du journaliste disparu.

Football  
**Les dossiers brûlants de la Fécofoot**  
 P. 13

Coopération Congo - Banque mondiale  
**Le Congo appelé à mieux gérer son épargne!**  
 (P.3)

Direction générale de la police  
**Lancement de l'opération «Tranquillité 2015», pour la sécurisation des fêtes**  
 Le général Jean-François Ndengué.  
 (P.3)



Ancile Congo  
**Stage de formation sur la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses**



Photo de famille des stagiaires. (P.3)

**OKEN PALACE HOTEL**  
 Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où ! Choisissez **OKEN PALACE HOTEL**

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles. Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

Avis aux lecteurs  
 En raison de la fête de Noël, la prochaine édition paraîtra, le mardi 29 décembre 2015. Bonne fête à tous!

**DEVEL S.A.**  
 Ingénierie - Conseil - Formation

**DEVEL SA: Calendrier des formations du 1<sup>er</sup> trimestre 2016**  
 (P.2)

**Semaine de fête, semaine de fête Avec le journal La Semaine Africaine**  
 Profitez de nos tarifs abordables, pour annoncer, faire connaître vos produits, pour les promotions diverses...  
 Renseignements:  
 05 528 03 94 / 06 889 98 99 / 01 200 00 29



**INFIRMIER (E) POUR LE MODULE MOBILE DU PARC NATIONAL D'ODZALA KOKOUA**

**Contexte:** L'unité de gestion de la Fondation Odzala-Kokoua a mis en place un service de santé constitué de deux composantes : la base du service au sein du CSI de Mbomo et un module mobile qui se déplace dans les villages autour du parc.

La Fondation Odzala-Kokoua recherche un (e) Infirmier (e) pour le module mobile qui opérera tout autour du Parc.

Missions : Sous la supervision générale de la Coordinatrice Volet Relations et Développement Communautaire du Parc et la supervision directe du Médecin de la Fondation Odzala-kokoua, le titulaire du poste exécutera les tâches suivantes :

- Administrer les soins curatifs primaires aux malades de la périphérie ;
- Appuyer l'équipe soignante du CSI et les différents programmes sanitaires en place ;
- Sensibiliser les communautés locales en termes de prévention de maladies ;
- Veiller à l'entretien du matériel mis à sa disposition et à la tenue des statistiques de santé ;
- Assister le médecin de la Fondation Odzala Kokoua (FOK) dans la gestion des stocks pharmaceutiques
- Exécuter toutes autres tâches considérées comme faisant partie du service par la Coordinatrice ou le Médecin de la FOK.

**Profil recherché**

- Diplôme d'Infirmier (e) d'Etat ou tout autre

- diplôme équivalent ;
- Connaissance de la culture locale du Nord Congo ;
- Expérience du travail social ;
- Avoir de bonnes connaissances en informatique (Excel, Word et Internet) ;
- Être un bon communicateur ;
- Maitriser le Lingala ;
- Des langues autres que le Lingala parlés par les Communautés autour du Parc seraient un atout.

**Dossier de candidature**

Les candidats intéressés par le présent avis de recrutement doivent fournir les dossiers comportant :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé ;
- Copies certifiées des diplômes et attestations ;
- Les Attestations de travail des différentes postes occupées si possibles.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au plus tard le 31 Janvier 2016 au bureau de la Fondation Odzala-kokoua à Brazzaville sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, plateau centre-ville Brazzaville ou au bureau du Parc National d'Odzala-kokoua à Mbomo, ou encore adressez votre candidature à l'adresse mail suivante : elendeag@gmail.com.

NB : seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour les interviews. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA  
Notaire  
46, avenue William Guynet, Immeuble Galerie marchande de l'ARC 1er étage  
Centre-ville - Brazzaville  
E-mail: lockochantal@yahoo.fr/B.P: 1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82  
BRAZZAVILLE-REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE**

**«ROBUSTE AUTOMOBILE»**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de UN MILLION (1 000000) de Francs CFA  
Siège social est fixé à Brazzaville: 1896, avenue Loutassi, Plateau des 15 ans (République du Congo)

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du trente novembre deux mil quinze (30/11/2015), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «ROBUSTE AUTOMOBILE», enregistrée aux recettes des impôts de Ouenzé, le trente novembre deux mil quinze (30/11/2015), folio 210/3, n° 1480, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Objet social:** La société a pour objet:  
- Vente et location de véhicules;  
- Service de maintenance et réparation;  
- Vente des équipements automobiles.

**Dépôt légal:** Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date à Brazzaville du sept décembre deux mil quinze (07/12/2015), sous le numéro 15 DA 1129;

**Immatriculation:** La SARLU «ROBUSTE AUTOMOBILE» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/15 B 6212 du sept décembre deux mil quinze (07/12/2015);

**Dénomination sociale:** La société a pour dénomination sociale: «ROBUSTE AUTOMOBILE»;

**Forme sociale:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

**Associé unique:** Monsieur KASSIMOU Touré;

**Capital social:** Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA. Il est divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10 000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité;

**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

**Gérant statutaire:** Monsieur KASSIMOU Touré.

Pour avis,  
**Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA**

**Siège social:** Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 1896 de l'avenue Loutassi, Plateau des 15 ans (République du Congo);

**IN MEMORIAM**

**24 décembre 2012  
24 décembre 2015**

Cela fait 3 ans que s'éteignit Adèle Nénette Parfaite BAKOULA, à l'âge de 53 ans, la sœur aînée de Pascal Biozi Kiminou.  
Dieu a donné, Dieu a repris

*Que son âme repose dans la paix du Seigneur!*



**Hôpital de l'Amitié sino-congolaise**

**Ambassadeur de Chine, Xia Huang a visité l'hôpital**

Deux ans après son inauguration par leurs Excellences Denis Sassou-Nguesso, président de la République du Congo, et Xi Jin Ping, président de la République populaire de Chine, l'Hôpital de l'Amitié sino congolaise de Mfilou a reçu la visite de Son Excellence Xia Huang, ambassadeur de Chine au

Congo.  
C'est en présence du Dr Dieu-donné Bakala, Directeur dudit hôpital, et de l'ensemble du personnel que cette visite de courtoisie a eu lieu. Visite qui a permis au diplomate chinois de s'informer sur les conditions de travail et d'hébergement de la mission médicale chinoise, et d'échanger avec ses com-

patriotes.  
*«Cet hôpital est le creuset de la symbiose entre le Congo et la Chine. En voyant les Congolais et les Chinois travailler ensemble, cela prouve que les relations entre nos deux pays sont au beau fixe»*, a dit l'ambassadeur, avant de rappeler que le Congo est le seul pays sub-saharien francophone à être visité par le président chinois.

**Roch Marie GATSE.**  
*Chargé de la communication*



« Accélérateur de Développement, Activateur de Performance »

**DEVEL SA : CALENDRIER DES FORMATIONS DU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2016**

Pour tout besoin d'informations et inscription : TEL : 06 627 14 14 / 05 781 00 00 Mails : dvelinfo2008@yahoo.fr / info.dvelsa@gmail.com

A Kit de performance en management des agents d'encadrement et divers managers					
N°	Module	Coût de participation	Durée	Période de réalisation	Lieu de réalisation
A1	Les bases du management et la gestion du temps	250 000	2 jours	27 au 28 janvier 2016 29 au 30 janvier 2016	Tous les séminaires se réaliseront au siège de notre société, situé au centre - ville de Pointe - Noire, vers la radio PNR, non loin de la résidence du gouverneur.
A2	Réussir ses réunions : Préparer, conduire et animer efficacement	250 000	2 jours	17 au 18 février 2016	
A3	Manager ses collaborateurs : Accompagner et développer ses équipes	250 000	2 jours	19 au 20 février 2016	
A4	Communication et relations humaines : être et agir en milieu professionnel	250 000	2 jours	04 au 05 mars 2016	
A5	Finance pour non financiers	250 000	2 jours		
Total		1 250 000	10 jours		
B Autres diverses formations destinées aux agents de recrutements (B3), aux Secrétaires et Assistantes de Direction (B1 et B2) et toute personne intéressée.					
N°	Module	Coût de participation	Durée	Période de réalisation	Lieu de réalisation
B1	Perfectionnement outils bureautiques	212 500	2 jours	10 au 11 février 2015	Tous les séminaires se réaliseront au siège de notre société, situé au centre - ville de Pointe - Noire, vers la radio PNR, non loin de la résidence du gouverneur.
B2	Organisation du travail et gestion du temps	212 500	2 jours	12 au 13 février 2015	
B3	Mise en place et management de la procédure de recrutement de l'entreprise	250 000	2 jours	18 au 19 mars 2015	

**Note :** Pour nous permettre une meilleure organisation, nous vous prions de vous inscrire très rapidement.

**IN MEMORIAM**

20 Décembre 2014 - 20 Décembre 2015, un an déjà que le Seigneur, notre Dieu, rappelait à Lui son serviteur, notre frère aîné, époux, père, grand-père, NGOTENI André.

En ce jour de triste anniversaire, les familles OSSELE et NGOTENI

invitent parents, amis, et connaissances les ayant soutenus, moralement et spirituellement, pendant cette dure épreuve, d'avoir pour lui une pensée pieuse.

Une messe d'action de grâce a été dite, en la paroisse Sainte Marie de ouénzé, le dimanche 20 décembre 2015, à 6 heures 45 mm, suivie d'un recueillement à son domicile, sis au 74, rue Tchitondo, Talangai.

*Que son âme repose en paix pour l'éternité dans le Royaume des cieux.*

**Vieux GOT, nous ne t'oublierons jamais.**



Coopération Congo - Banque mondiale

Le Congo appelé à mieux gérer son épargne!

La représentation de la Banque mondiale a présenté, lors d'un atelier conjoint avec le gouvernement, représenté par le ministre Léon-Raphaël Mokoko, le mardi 15 décembre 2015, à l'hôtel Ledger Plaza, à Brazzaville, la deuxième édition du rapport de suivi de la situation économique et financière du Congo, sur le thème: «En route vers le développement: coussin de sécurité budgétaire dans un contexte de volatilité du prix du pétrole». Présenté par Djibrilla A. Issa, représentant de la Banque mondiale au Congo, ce rapport contient une analyse très poussée de la gestion publique congolaise et propose des critères de gestion de l'épargne, par la formation d'un coussin de sécurité budgétaire face à la volatilité des prix du pétrole dont l'Etat congolais tire l'essentiel de ses revenus.



Léon-Raphaël Mokoko et Djibrilla A. Issa.

La deuxième édition du rapport de suivi de la situation économique et financière de la République du Congo, élaborée par la Banque mondiale, est un véritable instrument d'analyse et de prospective économique du pays. Il est indispensable à tout décideur public et tout opérateur économique voulant bien comprendre la réalité économique et financière congolaise. Afin de prendre des décisions pertinentes. Sa présentation s'est faite, lors d'un atelier présidé par Léon-Raphaël Mokoko, ministre du plan et de l'intégration. En présence de son collègue Bruno Jean-Richard Itoua, ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technique.

L'atelier a réuni un grand nombre d'acteurs de développement, venus des administrations publiques, du secteur privé, de la société civile et des universitaires. Ceux-ci ont échangé sur la situation économique du Congo. La publication de ce rapport vise à stimuler un dialogue constructif sur les politiques publiques entre la Banque mondiale, les autorités du pays, ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs économiques. Le rapport comporte deux parties: la première porte sur «l'économie congolaise: évolution récente et perspective»; la deuxième partie est intitulée: «Gestion macro-économique et financière de la volatilité et de

l'incertitude des ressources pétrolières au Congo». Selon ce rapport, l'économie du Congo a connu une forte croissance, en 2014. «Entre 2012 et 2014, le taux de croissance a été, en moyenne, de 4,5%. Mais, cette croissance n'a pas contribué à atteindre les objectifs du P.n.d (Plan national de développement 2012-2016). En 2015, l'économie congolaise devrait subir un fort ralentissement de son rythme de croissance», prévue à 1,3%. «Par contre, au cours des années 2016-2017, la croissance économique annuelle pourrait être plus forte. La croissance pourrait s'établir à 3,5%, en 2016, et à 5,7%, en 2017». Mais, le Congo connaît, aussi, une gestion paradoxale.

«Pendant plus d'une décennie, le pays a réalisé des excédents budgétaires, mais le Trésor public semble dans l'incapacité de payer les factures à temps. Les données des rapports de la Cour des comptes et de discipline budgétaire et des Tofe (Tableaux des opérations financières de de l'Etat) montrent que le pays a enregistré des excédents budgétaires sur les années 2003-2013 et procédé à l'accumulation des arriérés, entre 2004 et 2014. Les arriérés du secteur privé créent des contraintes sur la productivité et la survie des Petites et moyennes entreprises et des Petites et moyennes industries locales. Quelques entreprises du B.t.p (Bâtiments et tra-

vau publics) ont ainsi été contraintes de se déclarer en cessation d'activités. Un audit de la gestion des arriérés au niveau du Trésor public semble, aujourd'hui, nécessaire», souligne le rapport. Les excédents budgétaires ont permis la réalisation d'une importante épargne. «L'Etat congolais aurait épargné environ 5.500 milliards de francs Cfa», estime le rapport. 1.300 milliards, à la B.e.a.c (Banque des Etats d'Afrique centrale), et le reste, à Exim-bank, en Chine. Mais, le rapport avoue ne pas savoir, réellement, le niveau des fonds congolais, dans cette banque chinoise, faute d'information. Face à cela, la Banque mondiale conseille au Congo d'établir un bon coussin de stabilisation, de se doter d'institutions financières bien conçues, «pour établir et maintenir des politiques budgétaires saines, la transparence budgétaire et la bonne gouvernance et créer un fonds unique englobant les portefeuilles de stabilisation et d'épargne». Djibrilla A. Issa a rassuré: «La Banque mondiale va toujours accompagner le Congo. Nous apprécions à juste titre, et encourageons la décision du gouvernement de mettre en place un fonds souverain. Nous

souhaitons que tous ces efforts soient aussi accompagnés de l'adoption de la loi sur la transparence et la responsabilité financière, actuellement en cours. Dans ce contexte tendu des finances publiques du Congo, la Banque mondiale confirme son engagement à soutenir le pays dans la mobilisation des financements supplémentaires, qui pourront servir à renforcer les capacités du pays à moderniser la gestion de ses finances publiques, et aussi à conduire le secteur hors-pétrole à accroître davantage sa contribution à la croissance». Cet engagement est, selon le ministre Léon-Raphaël Mokoko, encouragé par le gouvernement de la République du Congo. «Ce deuxième rapport est intéressant, dans la mesure où il fixe l'utilité des débats en cours sur les hypothèses des choix à opérer et éclaire les décisions sur la politique en matière des finances publiques», a-t-il dit, à l'ouverture des travaux. Après l'adoption de la loi de finances 2016 par le parlement, le gouvernement devrait mettre à profit ce rapport, pour orienter, réellement, l'économie congolaise vers sa diversification, même si les perspectives du secteur pétrolier sont bonnes en termes de production, pour compenser la chute du prix de baril de pétrole. Le Congo ne doit jamais perdre de vue qu'il est appelé à préparer l'après-pétrole.

Philippe BANZ

Direction générale de la police

Opération «Tranquillité 2015», pour la sécurisation des fêtes

Le directeur général de la police, le général de police de deuxième classe Jean-François Ndengué, a procédé, samedi 19 décembre 2015, lors d'un rassemblement régimentaire de la police, à Mayanga, un quartier de Madibou, le 8<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, au lancement officiel de l'opération «Tranquillité 2015», destinée à assurer la sécurité publique, durant la période des fêtes de fin d'année et de nouvel an. C'était en présence de Madame le procureur de la République adjointe près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, des membres du conseil de commandement de la police, etc. Dans l'allocution de circonstance qu'il y a prononcée, le général Ndengué a indiqué: «La police congolaise prend, ce jour, l'engagement de garantir aux populations de notre pays, sur l'ensemble du territoire national, des fêtes agréables, dans la paix et dans la sécurité».



Les autorités présentes à la cérémonie.



Les policiers attentifs à l'allocution du général Ndengué.

Le choix du quartier Mayanga, en banlieue Sud de Brazzaville, n'est pas seulement pour exprimer la proximité que la police entend maintenir avec les populations, mais aussi, sa détermination à traquer les bandits criminels qui croient régner dans les quartiers périphériques. Ainsi, après le quartier Nkombo, à l'esplanade du C.n.r.t.v (Centre national de radio et télévision), la police a organisé son rassemblement régimentaire à Mayanga, un quartier qui a connu des cas d'assassinats et autres actes criminels. Une première, dans la commune de Brazzaville, en matière de sécurité publique. Après avoir rappelé les actions menées par la police, durant l'année 2015, pour sécuriser les grands événements que le pays a abrités, comme le dialogue national sans exclusive de Sibiti, le Fespam (Festival panafricain de musique), la fête de l'indépendance, à Ouesso, et les Jeux africains, le général Ndengué a exprimé la détermination de la police à faire que cette année s'achève en toute tranquillité, en prenant «l'engagement de garantir aux populations de notre pays,

sur l'ensemble du territoire national, des fêtes agréables, dans la paix et la sécurité». Avec lui, c'est devenu une tradition de voir la police monter en puissance, durant la période de fin d'année, pour prévenir la criminalité qui affecte, souvent, ces moments. L'année dernière, on avait, déjà, eu droit à la même opération, avec des résultats satisfaisants. Pour cette année, le général Ndengué a donné des orientations claires aux policiers engagés dans la sécurisation des fêtes: «Votre mission: protéger les personnes et les biens; garantir l'intégrité du territoire et la stabilité des institutions; donner au peuple la paix, la sécurité, la tranquillité». L'opération se déroule en deux phases: jusqu'au 23 décembre 2015, la police va procéder à «la stérilisation de la ville, en engageant une lutte sans merci contre le grand banditisme; les fumeurs d'opium et de chanvre; les distilleries d'alcool frelaté; les réseaux de voleurs à mains armées». «Vous devez contenir et neutraliser les fameux «bébés noirs», ces mineurs, mais dangereux bandits qui veulent ramener, dans nos quartiers, la terreur

«Koulouna» que nous avons éradiquée, grâce à l'Opération «Mbata ya bakolo», a-t-il insisté. La deuxième phase sera la sécurisation des fêtes. Selon lui, la lutte est ouverte contre la délinquance de voie publique et les usagers de la route qui ne respectent pas la loi, qui sont ivres au volant, sans papiers de bord, sales, roulant dans les autos sans immatriculation et qui ne respectent pas le code de la route. Toutefois, le général Ndengué a exhorté les policiers à préserver la bonne image de la Force publique. «Soyez prompts et professionnels dans la réaction, l'action légale et légitime pour rétablir la paix et l'ordre. Enten-

dons-nous bien: mes instructions sont claires. Vous n'avez pas la liberté de faire n'importe quoi. Traitez tout le monde avec dignité, vous interdisez toutes violations des droits de l'homme, toute violation de domicile; respectez les biens d'autrui. J'insiste sur l'observance sans faille de ces règles de comportement. Je serai implacable dans la sanction contre tout contrevenant, quel que soit le gradex», a-t-il prévenu. L'opération «Tranquillité 2015» est en vigueur sur toute l'étendue du territoire national.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ancile Congo

Stage de formation sur la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme de formation 2015-2016 de la société de sûreté Ancile Congo, il s'est tenu, du 23 novembre au 7 décembre 2015, à Brazzaville, un stage de formation sur le thème: «La sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses». Il a regroupé 66 agents de sûreté d'Ancile Congo évoluant dans les aéroports de Pointe-Noire et de Brazzaville.

Animé par l'expert Maxime Dikelé, responsable du cabinet conseil et assistance sûreté, ce stage a été clôturé en présence du responsable qualité coordonnateur local Ancile Congo, du directeur de l'aéroport Maya-Maya Brazzaville, des exploitants des aéronefs Air France et Ethiopian air lines, du délégué du S.c.t.i.p. et du représentant de la société Aerco). Après leur formation, les agents d'Ancile Congo vont, désormais, contribuer, à un haut degré, à la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses. Des diplômes et attestations de fin de stage leur ont été remis.

Souvent, les passagers n'ont pas conscience du caractère sensible ou dangereux qu'ils prennent avec eux, dans leur voyage par avion. C'est pourquoi, les sociétés de sûreté, les compagnies aériennes, les gestionnaires et responsables des aéroports, afin de contribuer à la sûreté et à la sécurité du transport aérien, assurent le contrôle des marchandises à caractère dangereux. En plus de cela, le monde affronte une grande menace que constitue le terrorisme. L'utilisation inédite des aéronefs civils comme armes à destruction massive et le phénomène des kamikazes démontrent la complexité de nouvelles formes de menaces aux Etats et les exploitants des aéronefs, dans la mesure où elles transcendent les barrières géographiques ou politiques, ainsi que les systèmes sociaux. Ces nouvelles menaces sont multiformes et exigent, pour y faire face, la mobilisation de toute la communauté nationale et internationale sur l'usage des marchandises dangereuses transportées dans les aéronefs.

Les mesures et procédures de sûreté à appliquer n'ont d'effet que dans la mesure où le personnel responsable de la protection du transport aérien est adéquatement formé et s'acquitte, efficacement, de leurs tâches. «Cet stage de formation a été conçu, pour faire acquérir les connaissances et les compétences nécessaires aux stagiaires, afin de leur permettre de détecter et d'identifier les différentes marchandises dangereuses, dans la mesure de leurs capacités», a dit l'expert Maxime Dikelé, qui a dirigé le stage, basé sur une gamme de supports à titre de guide du stagiaire pour l'application des instructions techniques relatives aux dispositions mises en place par les différentes institutions nationales et internationales qui régissent le transport aérien. Rappelons qu'initialement prévu pour trois jours, pour chaque site, le stage de formation a, finalement, retenu six jours, dont 12 jours pour 66 agents de sûreté répartis en quatre groupes.

Pascal Azad DOKO

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC,  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BACONGO  
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BACONGO

# INSERTION LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Bacongo-Brazzaville

N°072/15/MEFPPPI/DGID/DEFFD/DDIB-B/DCHPFB

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Bacongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N° D'ORDRE	N° DE RÉQUISITIONS	RÉFÉRENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDIS/DISTRICTS	REQUÉRANTS
01	2744 du 16/07/15	Section AV, Bloc, Pile -, Sup. 700,00m <sup>2</sup>	Quartier Moussosso	Madibou	Mme TCHIMBAKALA MBOUMBA Marie Marguerite
02	2989 du 16/09/15	Section AR/2, Bloc 54, Pile 3, Sup. 742,95m <sup>2</sup>	76, Avenue de l'OMS	Madibou	M. TCHIMBABEMBELELA Bernard
03	2995 du 22/09/15	Section C, bloc 42, Pile 29, Sup. 241,60m <sup>2</sup>	Rue Mafouta Sébastien	Bacongo	M. ELIRA DOKEKIA Alexis
04	2990 du 17/09/15	Section AR, bloc, Pile 6, Sup. 400,00m <sup>2</sup>	Longa Wayako	Madibou	Mme MAVOUBA née PETA Virginie Béatrice
05	13000 du 2/08/15	Section I, Bloc 37, Piles 13-14, Sup. 400,00m <sup>2</sup>	Centre-ville	Centre Ville	Société Contrans
06	3000 du 28/09/15	Section B2, Bloc 75, Pile 10, Sup. 378,35m <sup>2</sup>	Diata	Makélékélé	M. NTSINGANI Antoine
07	3025 du 12/10/15	Section, Bloc, Pile, Sup. 5409,00m <sup>2</sup>	Vindza (Kinkala)	Pool	M. MOUKOLO Jean B.
08	2612 du 07/05/15	Section AN, bloc, Pile 5, Sup. 343,12m <sup>2</sup>	17, rue Nkoulou	Mfilou	M. NGO Emmanuel Vitrice Baclair
09	2614 du 07/05/15	Section AN, bloc, Pile 6, Sup. 250,13m <sup>2</sup>	21, rue Moutampa	Mfilou	Mme NGO Lynda medina S.V.
10	2545 du 05/03/15	Section AT, bloc, Pile 1, Sup. 341,23m <sup>2</sup>	34, Rue Malonga (quartier COMUS)	Mfilou	Mme BOMAYAKO DIATA Nupcia
11	2613 du 07/05/15	Section AN, bloc, Pile 7, Sup. 242,76m <sup>2</sup>	19, rue Moutampa	Mfilou	M. NGO Bienvenu Junior Ferdinand
12	3033 du 15/10/15	Section B2, Bloc 23, Pile 3, Sup. 358,00m <sup>2</sup>	13, rue Ngabanzoko (qtier Diata)	Makélékélé	Enfants KIMBASSA
13	3011 du 05/10/15	Section A2, bloc 44, Pile 7, Sup. 330,12m <sup>2</sup>	30, rue Mandzomo (qtier Météo)	Makélékélé	ETS YENDZA
14	3012 du 05/10/15	Section A2, bloc 55, Pile 6, Sup. 167,32m <sup>2</sup>	19, bis Mandzomo (qtier Météo)	Makélékélé	ETS YENDZA
15	3030 du 14/10/15	Section AU, bloc, Pile 14, Sup. 402,30m <sup>2</sup>	32, rue Nkouka Boussoumbou	Madibou	M. KINZONZI NTANDOU Anaclet Hildephone
16	3029 du 14/10/15	Section AU, bloc, Pile 5, Sup. 592,70m <sup>2</sup>	Quartier Loua	Madibou	M. KINZONZI NTANDOU Anaclet Hildephone
17	3028 du 14/10/15	Section AU, bloc, Pile 9, Sup. 400,00m <sup>2</sup>	Rue Jérôme Milandou	Madibou	M. KINZONZI NTANDOU Anaclet Hildephone
18	11293 du 5/11/15	Section C, bloc 2, Pile 1, Sup. 214,48m <sup>2</sup>	1, rue Victor Augagneur	Bacongo	M. MAMPOUYA Joachim
19	3031 du 15/10/15	Section A2, bloc 100, Pile 2, Sup. 391,68m <sup>2</sup>	19 bis rue Loumou Météo	Makélékélé	M. LOUZOLO Daniel
20	3027 du 14/10/15	Section B2, bloc 71, Pile 9, Sup. 180,00m <sup>2</sup>	Rue Marie Bella	Makélékélé	Enfants MAMPASSI Simplicie
21	2671 du 29/05/15	Section AH, bloc, Pile, Sup. 404,70m <sup>2</sup>	9, rue Manéné	Makélékélé	M. MAMPOUYA Denis Saint Cyr Patrick
22	3034 du 16/10/15	Section, bloc, Pile 2, Sup. 1776,91m <sup>2</sup>	7, rue Mpassi Ntounda (Nganga Lingolo)	Pool	Mme TRAPADOUX Jeannette
23	2958 du 9/03/15	Section AB, bloc 40, Pile 9, Sup. 680,43m <sup>2</sup>	29, avenue de l'OMS (qtier Massimou)	Madibou	Mme MOUNTSABOTE Marthe
24	12065 du 9/03/15	Section A1, bloc, Pile 6, Sup. 469m <sup>2</sup>	2, rue de l'Amitié	Makélékélé	MUCODEC
25	2677 du 03/06/15	Section, AS2, bloc Pelles 9, 10, 11 et 12 Sup. 1600,00m <sup>2</sup>	Quartier Moussosso	Madibou	Mme NGATANI Cécile
26	2898 du 12/08/15	Section, bloc, Pile 7, Sup. 402,50m <sup>2</sup>	Kombé	Madibou	Mme KINOJANI Augustine Claire
27	2552 du 09/03/15	Section, bloc, Pile 7, Sup. 369,57m <sup>2</sup>	27, rue Jacques Loko	Makélékélé	Eglise Evangélique
28	2533 du 25/02/15	Section, bloc, Pile, Sup. 333,75m <sup>2</sup>	Village Makana 2 goma Tsé-tsé	Pool	Société Airtel Congo
29	2577 du 02/04/15	Section AN, bloc, Pile 14, Sup. 408,90m <sup>2</sup>	51, rue Ngoma (Mpiéré-Mpiéré 2)	Mfilou	Mme BOUESSO Hortense Nathalie
30	1041 du 23/06/14	Section A2, bloc 163 Pile 9, Sup. 279,00m <sup>2</sup>	Moukoundzi-Ngouaka	Makélékélé	Mme BALOULA Bernadette
31	2960 du 1 <sup>er</sup> /09/15	Section C3 bloc 142, Pile 1, Sup. 354,00m <sup>2</sup>	2105, Rue Moutaba (bifouti)	Makélékélé	Mme BAYITOUKOU Edith Mélanie Chantal
32	2839 du 12/08/15	Section bloc Pile 12, Sup. 400,00m <sup>2</sup>	Ngampoko 2	Madibou	M. BAVOUATA Irma Chantal
33	3026 du 14/10/15	Section A, bloc 27, Pile 11, Sup. 254,27m <sup>2</sup>	19, rue Saint Lazare	Makélékélé	M. MAKOUNDOU Appolinaire Cyriaque
34	2997 du 23/09/15	Section, Bloc Pile 8, Sup. 740,00m <sup>2</sup>	Yaka-Yaka Loukanga, Goma Tsé-tsé	Pool	M. SENSAL MALANDA
35	2999 du 23/09/15	Section Bd, Bloc, Pile 8, Sup. 288,00m <sup>2</sup>	Nkombo Matari	Djiri	DIRA D'OSSOMBI Andy Rhéma
36	3698 du 24/06/15	Section AP, Bloc 1, Pile 11, Sup. 306,00m <sup>2</sup>	41, rue Mouyabi	Mfilou	Enfants MBERI Théodore
37	3087 du 20/11/15	Section AE, Bloc 28 Pile 14 Sup. 601,44m <sup>2</sup>	13, rue Massamba Pierre (qtier Massimou)	Madibou	NAKOU LOUZONZILA Patrice
38	3126 du 15/12/15	Section B2 Bloc 150 Pile 15 Sup. 386,44m <sup>2</sup>	59, rue Mossendjo	Makélékélé	FOUNDOUX MIAKANDA Joé Pépin
39	2588 du 16/04/15	Section BD, Bloc Pile 6 Sup. 528,00m <sup>2</sup>	1, rue Venza	Djiri	OBOUO Clément

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville, le 18 Décembre 2015

Pour insertion légale

Alain Roger MBENGUE

Inspecteur Principal des Impôts

## REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

### MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

Unité de Coordination du Projet

B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33  
Courriel : pstatcongo@hotmail.fr et pfdecongo2011@yahoo.com

#### AVIS N°015/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PFDE/DMI/C/15 «RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL TECHNIQUE PERMANENT POUR LE PROJET DE RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH) DE LA REPUBLIQUE DU CONGO 2017»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Recrutement d'un consultant individuel, conseiller technique permanent pour le projet de Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de la République du Congo 2017».

2. L'objectif général de cette consultation est de contribuer à la réalisation efficace du «Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de la République du Congo 2017(RGPH 2017)».

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PSTAT, invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), une lettre de motivation.

#### 4. Le profil du consultant

Le Consultant individuel est une personne physique remplissant les conditions suivantes:

- un diplôme de niveau supérieur ou égal à Bac +5 en démographie ou en sciences de la population ;
- une expérience d'au moins 10 années dans la conception et l'exécution des recensements démographiques en Afrique subsaharienne, une expérience internationale étant un atout ;
- dirigé ou exécuté au moins une (1) mission similaire dans un pays francophone ;
- de très solides connaissances dans l'utilisation de logiciels statistiques d'analyse des données (CS Pro, SPSS, etc.) ;

- une maîtrise de la langue française ;
- une aptitude à travailler sous pression et dans une équipe multiculturelle ;
- une disponibilité immédiate et durant toute la période de la mission.

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

6. La mission s'étendra sur une durée de trois (3) ans; elle s'effectuera exclusivement à Brazzaville et à l'intérieur du pays (République du Congo).

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

8. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 décembre 2015 à 16h00 et porter clairement la mention «Candidature au poste consultant individuel conseiller technique pour le projet "de Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) du Congo 2017"».

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/IV, OCH Mougali III,

Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pstatcongo@hotmail.fr; pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 09 décembre 2015

Le Cordonnateur pi du PFDE  
**Victorine Corine ONDZE**

## REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

### MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

Unité de Coordination du Projet

B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33  
Courriel : pstatcongo@hotmail.fr et pfdecongo2011@yahoo.com

#### AVIS N°016/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PFDE/DMI/C/15 «RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES CADRES DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU CONGO EN STATISTIQUE DES PRIX DANS LA PERSPECTIVE DE L'ELARGISSEMENT DE LA COUVERTURE GEOGRAPHIQUE DE L'INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Recrutement d'un consultant individuel chargé du renforcement des capacités des cadres de l'Institut National de la Statistique du Congo en Statistique des prix dans la perspective de l'élargissement de la couverture géographique de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)».

2. L'objectif général de cette consultation est de renforcer les cadres de l'Institut National de la Statistique (INS) de la République du Congo dans la production et l'analyse des indices nationaux des prix.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PSTAT, invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), une lettre de motivation de motivation.

#### 4. Le Profil requis des candidats est le suivant:

- être titulaire d'un diplôme de niveau au moins Bac +5 dans une discipline à caractère statistique ou économique ;
- jouir d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine des prix à la consommation des ménages au sein d'une institution statistique de l'Afrique subsaharienne;
- avoir une expérience internationale d'au moins 5 ans dans le domaine des prix à la consommation des ménages ;

- maîtriser les logiciels appropriés tels que CHAPO et Phoenix-UEMOA ;
- être entièrement disponible durant la période de la mission.

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

6. La mission, d'une durée d'un an, s'effectuera à Brazzaville et dans les grandes villes retenues dans le cadre de l'extension du champ géographique d'observation des prix.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

8. Les dossiers de candidature déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 décembre 2015 à 16h00 et porter clairement la mention (Candidature au poste de consultant individuel chargé du Renforcement des Capacités des Cadres de l'Institut National de la Statistique du Congo en Statistique des Prix dans la perspective de l'élargissement de la couverture géographique de l'indice harmonisé des prix à la consommation)

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE  
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/IV, OCH Mougali III,  
Tel: (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel: pstatcongo@hotmail.fr; pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 09 décembre 2015

Le Cordonnateur pi du PFDE

**- Victorine Corine ONDZE -**

## Pade (Projet d'appui à la diversification économique) Lutter contre les goulots d'étranglement qui empêchent l'amélioration du climat des affaires au Congo

Le Pade (Projet d'appui à la diversification économique), placé sous la tutelle du Ministère de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public, a organisé un atelier de validation du rapport de démarrage de l'étude sur le suivi des réformes d'amélioration du climat des affaires au Congo, mercredi 16 décembre 2015, à l'hôtel Ledger Plaza Maya-Maya, à Brazzaville. Sous le patronage de Pascal Bobassa Ebalé, directeur de cabinet du ministre du plan et de l'intégration.

L'atelier a regroupé les cadres de l'administration publique et du secteur privé. Le rapport a été présenté par Jan-Hendrik van Leeuwen, chef de mission du cabinet français d'études Aria consult, sélectionné par le Pade, pour assurer le suivi et l'appui des parties prenantes dans l'appropriation des nouvelles dispositions, la définition des besoins en formation et l'accompagnement des acteurs publics et privés au changement. Les participants ont fait des observations, en apportant leurs contributions, pour l'enrichir, avant sa validation. Il faut noter qu'en 2014, un bottin de trente textes a été produit et soumis au gouvernement, parmi lesquels neuf textes ont donné lieu à des décrets et des arrêtés. Cette année 2015, une deuxième génération de groupes thématiques de travail a été mise en place et a produit des rapports sur les goulots d'étranglement qui empêchent l'amélioration substantielle du climat des affaires au Congo. C'est à ce titre qu'un comité de rédaction des réformes travaille, actuellement, pour produire



Des participants.

des textes. Pour appuyer tout ce travail du gouvernement, le Pade a sélectionné le cabinet Aria Consult. «Il n'est pas aisé de promouvoir un secteur privé fort et porteur de croissance, sans un climat des affaires approprié. C'est ce qui explique l'effort du gouvernement dans l'initiation et la validation des réformes visant la création d'un environnement idoine pour la création et l'épanouissement des entreprises privées», a dit Joseph Mbossa.

«L'amélioration du climat des affaires est un outil indispensable, pour libérer le potentiel entrepreneurial sans lequel notre pays ne pourrait réaliser son projet émergent. Le Congo est très mal classé, dans les baromètres internationaux, du point de vue du climat des affaires. Ainsi, le rapport Doing business, édition 2016, nous classe 176<sup>e</sup> sur 189 éco-

nomies analysées. Le Congo ne peut donc pas se satisfaire de cette situation et c'est pourquoi plusieurs mesures ont été préparées et prises, en 2014, dans le cadre du dialogue public-privé, sous la forme de décrets ou d'arrêtés. Ces mesures prises visent à simplifier les relations entre les entreprises et certains services publics, à travers une baisse du coût ou la durée de certaines démarches administratives», a déclaré, pour sa part, Pascal Bobassa Ebalé, à l'ouverture



Pascal Bobassa Ebalé.

de l'atelier. Clôturent les travaux, Armand Bienvenu Vouidibio, directeur de cabinet de la ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, a rappelé l'importance donnée au secteur privé. «Après les investissements publics, nous nous battons, maintenant, pour que l'entreprise puisse prospérer dans notre pays, pour prendre le relais de ce que le gouvernement a pu faire, depuis une dizaine d'années, pour mettre en place l'environnement favorable du climat des affaires», a-t-il dit. Mais, la question qu'il convient de se poser, au moment où le pays travaille pour des mesures souples aux affaires, est de savoir si des réformes s'appliquent sur le terrain ou s'il existe des goulots d'étranglement qu'il convient de lever.

Philippe BANZ

## Coopération militaire Congo-France

### Signature d'une convention sur l'Ecole de génie travaux

Commandant de la Force française au Gabon, le général Vincent Guioni a effectué une visite de travail, à Brazzaville, au cours de laquelle il a assisté, mardi 15 décembre 2015, au Ministère en charge de la défense nationale, à la signature d'une convention, qui porte sur la coopération structurelle entre la France, représentée par son ambassadeur, Jean-Pierre Vidon, et le Congo, représenté par Charles Richard Mondjo, ministre à la présidence, chargé de la défense nationale. Cette convention concerne l'Ecole de génie travaux (Ecole nationale à vocation régionale), ouverte il y a quelques années, à Brazzaville.



Jean-Pierre Vidon et Charles Richard Mondjo signant la convention.

Selon le diplomate français, la convention porte sur l'E.n.v.r, qui assure la formation des officiers venus des pays de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale). Cette convention va permettre une formalisation de la gestion de cette école. Elle définit le cadre juridique de fonctionnement de cette école. La signature de cette convention prouve que la coopération entre le Congo et la France se porte bien. «Cette coopération entre nos deux pays, c'est une série d'échanges. Elle va dans les deux sens. Nous avons à apprendre de nos partenaires congolais, et vice-versa. L'essentiel, comme on dit, souvent, qu'il y ait une interopérabilité, que l'on puisse travailler ensemble, comme c'est le cas en République Centrafricaine, actuellement, avec la présence de la Minusca et de Sangaris, qui travaillent, naturellement, main dans la main», a-t-il confié.

Pour sa part, le général Guioni, qui, peu avant de s'entretenir avec le ministre Mondjo, a conféré avec le général de division Guy Blanchard Okoï, chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), a dit qu'avec ses interlocuteurs, il a été question d'échanger sur les futures pistes de coopération pour l'année 2016, avec, essentiellement, l'appui au déploiement dans le cadre de la Minusca (Mission des Nations unies, pour la sécurisation de la Centrafrique), du bataillon congolais qui travaillera en parallèle avec l'opération française Sangaris. Ils ont abordé, aussi, «le renforcement des actions de l'Etat en mer, principalement, avec un élargissement de la sécurité des frontières».

A l'occasion de cette visite, le ministre Mondjo a remis, symboliquement, au colonel Bruno Mallet, attaché de défense à l'ambassade de France, des médailles de la fraternité d'armes destinées à certains coopérants français ayant servi au Congo, partis il y a quelques mois. Ils avaient été décorés de ces médailles par le président de la République du Congo, le 19 juin dernier. «Ces coopérants ont réalisé un travail important, au Congo, dans le cadre de la promotion de la coopération militaire et de la fraternité d'armes entre nos deux pays et nos deux armées», a dit le ministre de la défense. Pour leur engagement et leur dévouement, il a prié les autorités françaises de leur traduire l'expression de la profonde reconnaissance des autorités congolaises, pour l'œuvre accomplie au Congo.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Débat démocratique

### «Mbongui» des jeunes, un cercle de débat réunissant des jeunes à Brazzaville

A l'initiative de quelques jeunes engagés, il s'est créé un cercle de débat appelé: «Mbongui des jeunes», qui organise des débats entre jeunes de diverses sensibilités, sur des questions concernant leur avenir. Encadré par le député Jean Daniel Ovaga, ce cercle de débat se retrouve les week-ends, pour échanger. Nous avons participé au débat qui a eu lieu, dimanche 6 décembre 2015, à l'hôtel Marina, à Brazzaville, avec plus d'une quarantaine de jeunes, sur le thème: «Le droit et la politique». Deux sous-thèmes y ont été développés: «La loi des partis politiques» et «Le droit de suffrages».

Lors de la première thématique, Arnel Sidobé, jeune carde de la F.m.c (Force montante congolaise), a brossé le portrait d'un parti politique, groupement ou association de citoyens visant l'intérêt général (Cf. loi n°21, du 21 août 2006). Pour lui, les partis politiques doivent se conformer à la loi et jouer leur rôle d'éducateur: «Les partis politiques doivent avoir un siège national. Il faut, également, avoir un siège dans les départements, mais aussi des élus, des conseillers... Aujourd'hui, les partis doivent éduquer leurs militants, les jeunes qui constituent le maillon le plus important de notre population, les inciter au travail et non à la violence. Ces partis doivent avoir un caractère national. On ne doit pas s'identifier à un département, à une religion, à une ethnie. Ils doivent rassembler, du Nord au Sud, les Congolais qui adhèrent à leur

idéologie». «Nous demandons à ces partis politiques qui n'existent que de nom de se conformer à la loi, car nul n'est au-dessus de la loi. Avant d'adhérer à un parti politique, il faut savoir si le parti incite les jeunes à cultiver la paix, les valeurs d'unité nationale», a conseillé Arnel Sidobé. De son côté, Dave Mafoula, président du M.j.c (Mouvement des jeunes pour le changement), qui a exposé sur «Le droit de suffrages», a invité les jeunes à faire valoir le droit de vote, à travers les urnes. «Le droit de vote est un droit que devrait s'approprier chaque Congolais, pour exprimer sa volonté. Nous voulons faire des choses, mais lorsque la République nous donne l'opportunité de dire exactement ce que nous voulons, il faut saisir cette opportunité, pour aller de l'avant», a-t-il demandé. Il a, par ailleurs, dénoncé les mauvaises pratiques,



Des jeunes ayant pris part au Mbongui.

en période électorale: «Aujourd'hui, il faut aller voter pour son parti, c'est normal. Mais un candidat qui vous dit: «Je vous donne 5000 Francs Cfa, un tee-shirt, de la viande, pour aller voter quelqu'un», je pense que c'est une très mauvaise manière de conduire le pays». Sur le financement des partis politiques, Juste Bernardin Gavet, cadre du Ministère de l'intérieur et premier secrétaire de la F.m.c, a indiqué que l'Etat ne peut allouer des subventions aux partis non implantés sur l'ensemble du territoire national. Avant de

confirmer que tout est mis en œuvre pour parfaire le système électoral au Congo. Le but de cette initiative est de réunir les jeunes autour des questions liées à leur avenir, au-delà des clivages politiques. Outre les sujets d'ordre politique et juridique, cet espace d'échange propose des réflexions sur des thèmes tels que l'entrepreneuriat, la place de la femme dans la société, etc.

Hordel BIAKORO-MALONGA

**J'aime lire  
Semaine Africaine**

**GX INTERNATIONAL**

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise  
**ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Siège-Notre : Rond point Kasai (face au cc) / Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyenda (face à la Mairie)

Tel : (+242) 093010238 / 055501075 / (+242) 055501071 / 055501073

Partenaires: UPS, SAP, etc.

**Adresse tant attendue du président Sassou-Nguesso à l'assemblée nationale**

Les députés ont l'honneur d'accueillir, ce mardi 22 décembre, au palais des congrès, à Brazzaville, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, qui va évoquer la question de l'évolution des institutions, conformément à la nouvelle Constitution qu'il a promulguée, le 6 novembre dernier, après le référendum du 25 octobre. Le chef de l'Etat avait promis qu'il s'adressera sur cette question, plus au fond, avant la fin du mois. C'est donc devant les députés qu'il a choisi de s'exprimer, ne pouvant le faire devant le parlement réuni en congrès, car cet exercice ne se fait qu'une fois l'année et, cette année, il l'a déjà fait, en août dernier. Le président Sassou-Nguesso est, surtout, attendu sur un détail: la nomination du premier ministre. Va-t-il le faire, maintenant, ou promettre de le faire?

**Les fêtes de fin d'année dans la pénurie de gaz de cuisine**

Les ménages, à Brazzaville et Pointe-Noire, sont soumis, depuis le mois de novembre dernier, à un parcours du combattant, pour s'approvisionner en gaz butane. Et pour cause: la pénurie frappe ce secteur, depuis bientôt trois mois. Les dépôts de gaz, à Brazzaville, comme à Pointe-Noire, sont, chaque fois, envahis par les personnes munies de leurs vidanges, attendant de trouver le fameux gaz, devenu incontournable dans les ménages. En bouteille de 12 ou de 20 Kg, le gaz est devenu rare. On ne sait pas à quelles difficultés la Société congolaise des gaz de pétrole liquéfiés (G.p.l. S.a) est confrontée, pour justifier la pénurie de gaz de ménage, en cette période de fêtes de fin d'année.

**Le directeur du C.e.g de Tongo tourmenté par le déficit d'enseignants**

Le C.e.g (Collège d'enseignement général) de Tongo, une localité du district de Tchikapika, dans le département de la Cuvette, porte le nom de l'ancien chef d'Etat, Marien Nguouabi. Construit en 1976, grâce à l'effort des pouvoirs populaires, il ne fonctionne pas normalement, depuis le début de cette année scolaire. Et pour cause: pas d'enseignants. Il n'y a que le directeur et un enseignant d'E.p.s (Education physique et sportive) qui s'occupent de tout le cycle qui compte, de la classe de Sixième à la Troisième (141 élèves). Aucun enseignant n'y a été affecté, pour l'année scolaire en cours, se plaint le directeur du collège, Antoine Mobendza, qui relève, par ailleurs, qu'en dehors du délabrement de l'unique bâtiment du collège, la plupart des élèves s'assoient à même le sol, car les tables-bancs ne sont pas suffisants. On ne le dira jamais assez, le gouvernement doit s'arranger, pour assurer les mêmes conditions d'études aux enfants congolais, sur tout le territoire national.

**Un gendarme, surpris en état d'ivresse, appréhendé au marché Total!**

Il y a des agents de la Force publique qui ternissent l'image de leurs corporations. C'est le cas d'un gendarme, surpris en état d'ébriété par un de ses collègues qui passait par-là, vendredi 19 décembre 2015, vers 15h, sur l'avenue de l'O.u.a, au marché Total, à Baongo. Il s'offrait en spectacle, confortablement assis au milieu des civils, en train de «tuer», comme on dit dans le jargon des adeptes des beuveries, une bouteille de bière. Gênant, tout de même! Son comportement a révolté les passants, car, pour eux, les gendarmes sont réputés plus disciplinés et plus rigoureux dans le travail que les agents des autres corps de la Force publique. Voilà que celui-là était en train de tordre le cou à cette assertion, par son comportement indigne. Eh bien, quelques minutes plus tard, un officier de gendarmerie, informé par sa présence, a fait irruption et l'a fait embarquer par cinq officiers subalternes.

**Le district de Makotipoko sinistré, à cause de l'inondation de plusieurs villages**

Il pleut sans arrêt, dans le district de Makotipoko, situé dans le département des Plateaux. Selon des témoins sur place, plusieurs localités, 54 villages précisément, ont été inondés et évacués. Les plantations sont, aussi, immergées, avec pour conséquences la baisse de production agricole dans ce district. La pirogue est, maintenant, le seul moyen de déplacement. A cause de cette situation catastrophique, les responsables de l'enseignement ont anticipé les vacances scolaires du premier trimestre. Sur le plan sanitaire, les enfants sont exposés aux maladies diarrhéiques, puisque l'eau qu'ils utilisent est souillée par les matières fécales. Jusqu'à quand va durer cette situation? Les populations appellent au secours la communauté nationale et tous ceux qui peuvent leur venir en aide. Elles souhaitent, en priorité, le dragage de Makotipoko et sollicitent l'envoi du personnel soignant, pour l'hôpital de la localité, et l'aide humanitaire. En tout cas, la sonnette d'alarme est tirée pour le district de Makotipoko.

**L'ancien député U.pa.d.s exige le recadrage de l'action du parti au premier secrétaire**

Dans une lettre adressée au premier secrétaire de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), Pascal Tsaty-Mabiala, en date du 13 décembre 2015, depuis Pointe-Noire, l'ancien député Norbert Mfikou, vice-président de la coordination U.pa.d.s de Pointe-Noire, l'accuse de mener de «très mauvaises stratégies» à la tête du parti, qui ont pour conséquence de «faire couler le sang des militants». Il l'accuse de tribalisme et lui reproche d'avoir vendu le siège du parti, au centre-ville de Brazzaville, sans avis du bureau politique, ni du conseil national. «Camarade premier secrétaire de l'U.pa.d.s, à Madingou, plusieurs responsables de l'U.pa.d.s sont en prison, pour avoir exécuté votre mot d'ordre de désobéissance civile. Ils sont abandonnés à eux-mêmes, sans aucune assistance judiciaire», écrit-il, dans sa lettre. Norbert Mfikou pense que l'actuel premier secrétaire n'est plus apte à diriger le parti.

**Vie politique nationale**

**Christ Antoine Walembaud à la tête d'un nouveau parti, le Codema**

Chris Antoine Walembaud a créé un parti politique, le Codema (Congrès des démocrates africains). Celui-ci a fait sa sortie officielle, samedi 19 décembre 2015, dans la salle des conférences de l'hôtel de ville de Brazzaville, devant une foule de militants mobilisés pour la circonstance et de quelques représentants des partis politiques, dont Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, Bonaventure Bouzika, André Kamba, et Bonaventure Mizidy. Situé à l'opposition républicaine, le Codema est membre de la Copar (Convention des partis républicains), que coordonne le sénateur Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes. Un secrétariat politique national de 26 membres a été mis en place, dont Chris Antoine Walembaud est président du comité directeur, tandis que Julien Euloge Libota est le secrétaire général, chargé de l'organisation et de la vie du parti. La commission d'évaluation et du règlement des différends est dirigée par Raoul Kénouna.



Chris Antoine Walembaud.

L'absence d'une politique cohérente de l'emploi ne sont plus supportables», a-t-il dit, comme pour prévenir le gouvernement. Le Codema a rappelé que les élections mal organisées sont toujours source de conflits et de déchetement. Face à cela, le président du Codema estime que les partis de l'opposition républicaine, de manière unanime, invitent le père de la Nation, Denis Sassou-Nguesso, à persévérer dans la politique de la main tendue en direction des compatriotes qui ont eu, à un moment ou à un autre, une lecture différente de la sensible question du référendum constitutionnel... Leur apport dans l'affermissement

de notre démocratie est indispensable. «Ce sont aussi les fils et filles de ce pays. Et, à ce titre, ils ne seraient, définitivement, mis à l'écart», a-t-il indiqué. En tout cas, l'ambiance était grande, à la cérémonie de sortie du Codema. Chris Antoine Walembaud, ancien directeur de cabinet du délégué général, chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre, devenu commissaire à la gouvernance électorale, se donne ainsi un nouveau destin à la tête d'un parti qui ambitionne de s'affirmer sur la scène politique nationale.

Pascal-Azad DOKO

Dans son allocution de circonstance, le président du Codema a, tout d'abord, donné les raisons qui ont poussé à la démission du C.n.r (Conseil national des républicains), le parti du pasteur Ntumi. «D'autres n'hésitent pas non plus à nous attribuer le statut peu élogieux de corvéables de la République, spécialistes de la transhumance, du fait d'avoir appartenu à telle ou telle autre formation politique ou d'avoir répondu, positivement, aux sollicitations du gouvernement de la République. Je voudrais, sur ce point précis, affirmer que notre départ de ladite structure politique n'aurait, certainement, pas été à l'ordre du jour, si les problèmes dans la gestion des grands enjeux stratégiques n'étaient pas apparus, à l'occasion du scrutin référendaire. Il y a, manifestement, au sein de certains partis politiques, et ce, depuis quelques temps, comme une obsession à dérégler le processus de dévolution du pouvoir d'Etat. Tous ceux qui défendent une approche légaliste sont présentés par certains professionnels de la politique, comme des vendus ou des

corrompus. Le respect de la différence qui caractérise toute société démocratique n'est plus de mise dans ces officines à dominance, hélas! ethnocentrique», a-t-il déclaré, avant d'affirmer: «Oui, nous avons répondu à l'appel des autorités légalement constituées de notre pays, lesquelles nous ont appelés à discuter, pour améliorer les mécanismes visant à asseoir une démocratie véritable dans notre pays; une démocratie apaisée. Si cela était à refaire, croyez-moi, nous le referions». Chris Antoine Walembaud a salué la naissance de la nouvelle République, matérialisée par la promulgation de la Constitution adoptée par référendum, le 25 octobre 2015, en remplacement de la Constitution du 20 janvier 2002. «Le Codema entend jouer sa partition dans ce nouveau Congo et ce, de manière tout à fait décomplexée», a déclaré son président. Sur les autres chapitres, le Codema met un accent particulier sur l'avenir de la jeunesse et sur le social. «Sachez que l'irrégularité chronique dans la fourniture de l'eau, de l'électricité et

**Avis de changement de nom patronymique**

Monsieur KOUKA KINZOUNZA Rames Fortune souhaite changer de nom, pour s'appeler RAMES Fortune. Toute opposition à ce changement doit être formulée dans les délais légaux.

**Vie politique nationale**

**Un nouveau parti porté sur les fonts baptismaux, le F.n.c**

Le F.n.c (Front des nationalistes congolais) est un regroupement de près de 29 associations qui ont décidé de se muer en parti politique. En vue de mener à bien, selon son leader, André Michel Ikongo-Otere, «la défense des causes nobles et justes de notre nation et permettre son émergence, ainsi que son inscription dans le concert des grandes nations du monde». Sa sortie officielle a eu lieu, samedi 19 décembre 2015, dans la salle de réunion du Ministère de la justice, des droits humains et de la réforme de l'Etat. Au cours d'une session inaugurale de son bureau politique.



André Michel Ikongo-Otere (au centre).

Loin d'être un parti de plus dans la sphère politique, selon son président, André Michel Ikongo-Otere, «le Front des nationalistes congolais est une réponse à un besoin lancinant, manifesté par les Congolais, besoin qui bouillonne dans les cœurs, à la recherche de leur véritable identité qui ne sera pas calquée sur un modèle étranger ne répondant nullement à nos aspirations, mais plutôt, celui qui sera l'émanation d'un désir profond des Congolais». A en croire André Michel Ikongo-Otere, le Front a le rêve de bâtir un Congo où les tribus, comme source de divisions ou de repli identitaire, disparaîtront, au profit de la diversité culturelle, «socle de l'unité nationale». «Le Congo de la nouvelle République ne sera pas fait des plaintifs, toujours

à la recherche d'une tutelle étrangère, mais plutôt, des gouvernants qui travaillent dans l'intérêt supérieur de la Nation et d'une opposition responsable et constructive, capable de servir de contre-poids et de force de propositions positives pour le peuple congolais, afin d'éviter à notre pays de retomber dans les travers du passé», a-t-il fait savoir. Au cours de la session inaugurale, le bureau politique du F.n.c s'est chargé de réfléchir sur les enjeux politiques actuels et d'examiner les documents fondamentaux du parti, prélude aux préparatifs de la tenue du conseil national de ce parti, qui définira les grands axes de sa politique, pour l'année 2016.

Cyr Armel YABBAT-NGO



Les membres du bureau politique.



Coopération Congo – Banque Africaine de Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE  
Projet d'Electrification Rurale au Congo (PERCO)

N° DU PROJET : P-CG-FAO-001  
Cellule d'Exécution du Projet (CEP)



E-mail: projetperco13@gmail.com; perco13@yahoo.fr;  
geogankoue@yahoo.fr

**Avis d'Appel d'Offres International N°001/2015/MEH-PERCO**

Date: 18 Décembre 2015  
N° DU PRET: 2100150028193

1. L'invitation à soumissionner suit l'avis général d'acquisition pour ce projet qui a été publié sur UNDB online AfDB09-01/13 du 11/01/2013 et sur le site Web du groupe de la Banque Africaine de Développement le 15/01/2014.

2. Le Ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et du Portefeuille Public a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement en diverses monnaies à l'effet du Projet d'Electrification Rurale du Congo (PERCO). Il est prévu qu'une partie des produits de ce prêt soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat pour la « Fourniture, installation et mise en service des équipements électriques pour les lignes moyenne tension, le réseau basse tension, l'éclairage public et les branchements - exécution des travaux moyenne et basse tension de soixante (60) localités au Congo Brazzaville».

3. La Cellule d'Exécution du Projet (CEP) du PERCO invite par la présente des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements électriques pour (i) les lignes moyenne tension, (ii) le réseau basse tension, (iii) l'éclairage public et (iv) les branchements et pour l'exécution des travaux moyenne et basse tension de soixante (60) localités pour les axes suivants : (1) Ngoyo/Tchiamba-Nzassi, (2) Madingou/Mabombo, (3) Boundji/Okoyo et (4) Djambala/Mbon.

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Cellule d'Exécution du Projet, aux adresses suivantes, dès publication du présent avis :

Cellule d'Exécution du Projet (CEP)  
Immeuble du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (3ème étage bis),  
Place de la République  
(Ex Rond-point du CCF)  
BP : 2120, Brazzaville  
- République du Congo Brazzaville  
Tel: +242 05 556 78 80/06 982 9893/  
05 785 16 41

5. Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non remboursable de Cinq cent mille (500.000) francs CFA.

6. Les dispositions dans les instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du dossier d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement: Passation des marchés des biens ou des travaux.

7. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard à (ou avant) le 21 mars 2016 à 12 heures 30 (GMT+1) et doivent être accompagnées d'une garantie bancaire pour les lots ci-après séparément attribués :

- Lot 1 : axes Ngoyo/Tchiamba-Nzassi et Madingou/Mabombo : 150 000 000 F CFA;
- Lot 2 : axes Boundji/Okoyo et Djambala/Mbon : 150 000 000 F CFA;

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents, et ce, le 21 mars 2016 à 13 heures 30 (GMT+1) dans la salle de réunion au 4ème étage de l'immeuble du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, Brazzaville, République du Congo.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

**ANNONCE LEGALE N°265/2015/BZ-C**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	13268 du 28-09-15	Sect P5, bloc 38 ; Pile 1 ; Sup. 347,00m <sup>2</sup>	72, RUE OSSELE	4-BZV	BATOZOLAKO IBEMBO Papiche
02	13555 du 16-11-15	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup. 2.500,00m <sup>2</sup>	QUARTIER COMO	PLATEAUX	OLLANDET née OSSOMBI Julienne
03	12418 du 11-05-15	Sect D, bloc - ; Pile - ; Sup. 818,10m <sup>2</sup>	QUARTIER OHADE (MAKOUA)	CUVETTE	AHOUE Grégoire
04	13285 du 02-10-15	Sect P7, bloc 28 ; Pile 8 ; Sup. 150,65m <sup>2</sup>	58BIS, RUE DOLISIE	4-BZV	OKOMA Bienvenu
05	13421 du 30-10-15	Sect AN, bloc 2 ; Pile 22 ; Sup. 410,00m <sup>2</sup>	EX FERME (OGB)	4-BZV	GANGO Edouard Olivier
06	6958 du 20-12-12	Sect AN, bloc - ; Pile 3 ; Sup. 400,00m <sup>2</sup>	17BIS, RUE KINGOUÉ	4-BZV	KITEMBO Jean Claude
07	13508 du 10-11-15	Sect P3, bloc 8 ; Pile 11 (ex5) ; Sup. 584,42m <sup>2</sup>	113, RUE MBOCHIS	3-BZV	OKOMBI Jean
08	13110 du 27-08-15	Sect -, bloc - ; Pile1- ; Sup. 400,00m <sup>2</sup>	QUARTIER JACQUES OPANGAULT	9-BZV	NGUELI Ernest
09	13339 du 13-20-15	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup. 80,527m <sup>2</sup>	VERS USINE DES CHINOIS (DJIRI)	9-BZV	YAUCAT GUENDI William Arsène
10	13435 du 02-11-15	Sect -, bloc - ; Piles 2, 3, 4 et 5 ; Sup. 1.600,00m <sup>2</sup>	KINTELE VILLAGE	POOL	NIERE Léonard
11	13266 du 24-09-15	Sect P8, bloc 130 ; Pile 11 ; Sup. 328,52m <sup>2</sup>	115BIS, RUE DOLISIE	4-BZV	TCHIBOUANGA Jutrad Destin
12	12666 du 23-06-15	Sect AT, bloc 170 ; Pile 6 ; Sup. 360,00m <sup>2</sup>	6, RUE NZOUNGOU THOMAS	4-BZV	NSAMOUNI Mercia Gills
13	9975 du 22-04-14	Sect P7, bloc 100 ; Pile 11 ; Sup. 3.453,00m <sup>2</sup>	191, RUE MOULENDA PLATEAU DES 15 ANS	4-BZV	EGLISE CATHOLIQUE: Paroisse Jésus Ressuscité et la Divine Miséricorde
14	12915 du 06-08-15	Sect -, bloc - ; Pile 6 ; Sup. 526,88m <sup>2</sup>	IGNIE (QUARTIER NDIBOU)	POOL	AMBONGO Julienne
15	13275 du 30-09-15	Sect CK (exBF), bloc - ; Pile 12 ; Sup. 2.027,05m <sup>2</sup>	MASSENGO (MONT BOUKIERO)	9-BZV	TOURE MAMADI et TOURE SALAHINA
16	9697 du 20-03-14	Sect P8, bloc 35 ; Pile 6 ; Sup. 249,55m <sup>2</sup>	20, RUE LINZOLO	6-BZV	MONGO Brigitte Céline
17	9696 du 20-03-14	Sect P7, bloc 93 ; Pile 1846 ; Sup. 331,75m <sup>2</sup>	1846, RUE LOBY	4-BZV	KANWE née MONGO Brigitte Céline
18	13111 du 27-08-15	Sect -, bloc - ; Pile 14 ; Sup. 413,87m <sup>2</sup>	MASSENGO	9-BZV	OKIELI Emmanuel
19	12918 du 06-08-15	Sect -, bloc - ; Pile 4 ; Sup. 913,59m <sup>2</sup>	MASSENGO	9-BZV	OPIAPA Willy Vincent
20	8405 du 02-09-13	Sect BF, bloc - ; Pile 9 ; Sup. 400,00m <sup>2</sup>	QUARTIER IMPOH MANIANGA	9-BZV	OKOKO Berline Rita
21	13413 du 29-10-15	Sect P16A, bloc 114 ; Pile 9 ; Sup. 843,88m <sup>2</sup>	113, RUE ASSOKO	6-BZV	KEKET née OKABANDE NGALA Vivianne
22	11201 du 21-10-14	Sect P13, bloc - ; Pile 1 ; Sup. 186,60m <sup>2</sup>	2, RUE ITSOU MOU (MOUKONDO)	4-BZV	TAHOLIE Aimé Emmanuel
23	13330 du 12-10-15	Sect -, bloc - ; Pile 5 ; Sup. 400,00m <sup>2</sup>	LIFOUA	POOL	HYALATH TCHISSAMBAUT Davy Ted Rodrigue
24	13654 du 02-12-15	Sect -, bloc - ; Pile 2 ; Sup. 400,00m <sup>2</sup>	VILLAGE KINTELE	POOL	MADOU LAMINE Cissé
25	13603 du 23-11-15	Sect -, bloc - ; Pile 3 ; Sup. 1.000.000,00m <sup>2</sup> soit 100ha00a	VILLAGE YIE	POOL	Monsieur et Madame NGOMBE Pierre
26	12244 du 14-04-15	Sect -, bloc - ; Pile 4 ; Sup. 1.000.000,00m <sup>2</sup> soit 100ha00a	VILLAGE YIE	POOL	Monsieur et Madame NGOMBE Pierre
27	13602 du 23-11-15	Sect -, bloc - ; Pile 2 ; Sup. 1.000.000,00m <sup>2</sup> soit 100ha00a	VILLAGE YIE	POOL	Monsieur et Madame NGOMBE Pierre
28	13601 du 23-11-15	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup. 1.000.000,00m <sup>2</sup> soit 100ha00a	VILLAGE YIE	POOL	Monsieur et Madame NGOMBE Pierre
29	13311 du 07-10-15	Sect BS, bloc 66 ; Pile 11 ; Sup. 409,50m <sup>2</sup>	208, RUE ABILA QUARTIER MAMAN MBOUALE	6-BZV	ADJOBI Jean Hugues
30	13159 du 07-09-15	Sect -, bloc - ; Piles 5 et 10 ; Sup. 800,00m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	KEBI née MOUNKALA Antoinette
31	11976 du 20-02-15	Sect P10, bloc 156 ; Pile 2 ; Sup. 145,80m <sup>2</sup>	138BIS, RUE BOUZALA	5-BZV	OKOMBI ITOUA Carine
32	7556 du 09-04-13	Sect P6, bloc 104 ; Pile 141 ; Sup. 405,88m <sup>2</sup>	141, RUE MAKOUA	5-BZV	IBOBI Nancy Ingrid
33	13625 du 27-11-15	Sect CH, bloc 14 ; Pile 11 ; Sup. 287,16m <sup>2</sup>	MASSENGO (BITHO)	9-BZV	ONANGA Jean Alfred
34	13532 du 13-11-15	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup. 327,20m <sup>2</sup>	88, RUE BANDAS	3-BZV	PELLA NDEYA Grâce, représentée par PELLA Guy Olivier
35	13689 du 08-12-15	Sect AT/2, bloc 65 ; Pile 16 ; Sup. 369,21m <sup>2</sup>	04, RUE KOUSSOUASSISSA	7-BZV	Enfants MABIALA
36	12673 du 23-06-15	Sect -, bloc - ; Piles 4, 5, 22 et 23 ; Sup. 1.917,65m <sup>2</sup>	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	KENAKA Jean Claude
37	12671 du 23-06-15	Sect -, bloc - ; Piles 1 à 4 et 9 à 12 ; Sup. 4.000,00m <sup>2</sup>	VILLAGE KINTELE	POOL	KENAKA Jean Claude
38	12675 du 23-06-15	Sect P8, bloc 55 ; Pile 3 ; Sup. 339,02m <sup>2</sup>	20, RUE ITOUMBI	4-BZV	KENAKA Jean Claude
39	12670 du 23-06-15	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup. 20.250,00m <sup>2</sup>	MALOUKOU	POOL	KENAKA Jean Claude
40	12672 du 23-06-15	Sect BG, bloc - ; Piles 8 et 11 ; Sup. 794,21m <sup>2</sup>	QUARTIER KOMBO MATARI	9-BZV	KENAKA Jean Claude
41	12677 du 23-06-15	Sect P8, bloc 188 ; Pile 13 ; Sup. 391,63m <sup>2</sup>	14, RUE HIHANI SIVORY (QUARTIER DIATA)	1-BZV	KENAKA Jean Claude
42	13692 du 08-12-15	Sect -, bloc - ; Pile ; Sup. 100.86,94m <sup>2</sup> soit 1ha00are87ca	QUARTIER NGAMAKOSSO	9-BZV	KENAKA Jean Claude
43	12676 du 23-06-15	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup. 22.650,87m <sup>2</sup> soit 2ha26are51ca	QUARTIER NGAMAKOSSO	9-BZV	KENAKA Jean Claude
44	13103 du 27-08-15	Sect AN, bloc - ; Pile 2 ; Sup. 315,00m <sup>2</sup>	506, RFUE KEMKO PHILIPPE	7-BZV	ALMEDA Francisco Raissa
45	13517 du 11-11-15	Sect BI, bloc - ; Piles 25, 26 et 27 ; Sup. 1.170,00m <sup>2</sup>	QUARTIER ITATOLO	9-BZV	LAKA Bertille Pélagie

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 18 Décembre 2015  
L'Inspecteur Divisionnaire,  
Michèle Cyrine OBA

Cartes VISA BGFIBank Congo

# Votre VISA pour le monde

Disponible dans tout  
le réseau BGFIBank Congo.

Ce service vous donne accès  
à des avantages exclusifs  
dont un confort de retraits et de paiements  
partout dans le monde  
et sur internet.

Offres soumises à conditions.



Ecoute - Qualité - Client  
Tél. : +242 81 88  
Email. : eqccongo@bgfi.com

[www.bgfi.com](http://www.bgfi.com)



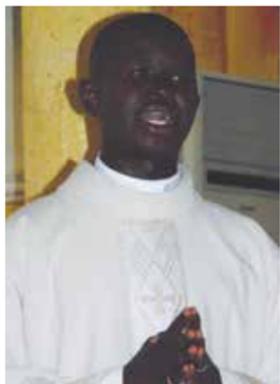
**BGFI Bank**  
Votre partenaire pour l'avenir

Archidiocèse de Brazzaville

Un diacre ordonné, à l'occasion du lancement du jubilé extraordinaire de la Miséricorde

Dans l'archidiocèse de Brazzaville, le lancement du jubilé extraordinaire de la Miséricorde a eu lieu dimanche 13 décembre 2015 et de ce fait, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a ouvert la porte sainte de la cathédrale Sacré-Cœur. Durant la messe qu'il a célébrée, entouré d'une cinquantaine de prêtres, il a procédé à l'ordination diaconale du grand séminariste Chally Gerdet Gombessa Matondo, de la Congrégation du Saint-Sacrement.

La célébration eucharistique a commencé à la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, devant la statue de la Vierge Marie où a été lue la bulle d'indiction du jubilé extraordinaire de la Miséricorde "Misericordiae Vultus", par l'abbé Stein Claid Bilou, secrétaire chancelier adjoint de l'archevêché. Les fidèles chrétiens se sont dirigés ensuite en procession devant la porte sainte de la cathédrale Sacré-Cœur, où Mgr Anatole Milandou a accompli le rite de lancement de l'année jubilaire de la miséricorde. Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a donné le sens du jubilé extraordinaire ouvert par le Pape François, le 8 décembre dernier et qui va se refermer le 8 décembre 2016. «Un jubilé se célèbre tous les 25 ans, comme nous l'avons fait en 2000 et pour celui-ci, il s'agit d'un jubilé extraordinaire qui marque un événement urgent. Car trop de situations, de conflits, de violences se passent à travers le monde. Il faille que Dieu, qui est miséricordieux, fasse régner sa justice, accorde sa miséricorde aux Nations et qu'aussi, les hommes se pardonnent mutuellement.



Père Chally Gerdet Gombessa Matondo.

C'est dans cette optique que le pape a décrété une année spéciale de prière intense, de pardon dénommée: Jubilé extraordinaire de la miséricorde pour que les Nations se repentissent. Car, le monde a besoin de paix, de justice et de pardon, ainsi que notre pays, à commencer dans nos foyers et nos milieux de vie», a-t-il expliqué. Pour conclure sa prédication, l'archevêque a appelé les fidèles chrétiens de Brazzaville, à être toujours dans la joie du Seigneur. Après l'homélie, est interve-



Mgr Anatole Milandou conférant l'ordination au nouveau diacre.

nue la liturgie du sacrement de l'ordre où Chally Gerdet Gombessa Matondo a été ordonné diacre. Il avait fait son entrée dans la Congrégation du Saint-Sacrement en 2007. Enfin, peu avant la prière finale, l'archevêque a béni l'image lumineuse de Jésus Miséricordieux placée à côté de l'autel. La messe, animée par la chorale diocésaine Mgr Barthélémy Batantou et les Amis du grégorien, était concélébrée par une cinquantaine de prêtres parmi lesquels les abbés Brice-Armand Ibombo, Ildevert Mathurin Mouanga et

Jonas Koudissa, respectivement, secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), recteur du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, curé doyen du doyenné centre-ville et de la paroisse Saint François d'Assise; les pères Anicet Bambala, supérieur de la Congrégation du Saint-Sacrement de la province Isidore Bakandja de la R.D. Congo et Brel Daouda Malela, supérieur de la région Cardinal Emile Biayenda de la congrégation du Saint-Sacrement du Congo-Brazzaville.

Pascal BIOZI KIMINO

ANNONCE

Il est mis en vente des lunettes optalmologiques pour lecture avec différents degrés (0,75 à 6), à un prix symbolique, au Centre des polios de la Foceb (Fondation Cardinal Emile Biayenda) de Mougali sis derrière les 10 Maisons, du lundi au vendredi de 9h 30 à 13h.

Fait à Brazzaville, le 10 décembre 2015  
La Fondation

Diocèse de Kinkala

Mgr Louis Portella Mbuyu a ouvert l'année jubilaire de la Miséricorde

Dimanche 13 décembre 2015, Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, a répercuté, en la cathédrale Sainte Monique de Kinkala, l'année de la Miséricorde, comme pour faire écho au lancement à Rome de ladite année par Sa Sainteté le Pape François, le 8 décembre dernier, en la solennité de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. La cérémonie a commencé à la place mariale devant l'auguste assemblée de tous les fidèles. Après la salutation, le père-évêque a fait une monition. La lecture de l'évangile (Luc 15, 1-7) par l'abbé Jean-Baptiste Kintombo a été suivie de celle de la bulle d'indiction du Pape par l'abbé Wildrich Koufoutila.

Ci-après l'extrait de la Bulle d'indiction du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde 1. Jésus-Christ est le visage de la miséricorde du Père. Le mystère de la foi chrétienne est là tout entier. Devenue vivante et visible, elle atteint son sommet en Jésus de Nazareth. Le Père, «riche en miséricorde» (Ep 2, 4) après avoir révélé son nom à Moïse comme «Dieu tendre et miséricordieux, lent à la colère, plein d'amour et de vérité» (Ex 34, 6) n'a pas cessé de faire connaître sa nature divine de différentes manières et en de

nombreux moments. Lorsqu'est venue la «plénitude des temps» (Ga 4, 4), quand tout fut disposé selon son dessein de salut, il envoya son Fils né de la Vierge Marie pour nous révéler de façon définitive son amour. Qui le voit a vu le Père (Cf. Jn 14, 9). A travers sa parole, ses gestes, et toute sa personne, Jésus de Nazareth révèle la miséricorde de Dieu. 2. Nous avons toujours besoin de contempler le mystère de la miséricorde. Elle est source de joie, de sérénité et de paix. Elle est la condition de notre salut. Miséricorde est le mot qui révèle le mystère de la



Mgr Louis Portella Mbuyu ouvrant la porte de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala.

Sainte Trinité. La miséricorde, c'est l'acte ultime et suprême par lequel Dieu vient à notre rencontre. La miséricorde, c'est la loi fondamentale qui habite le cœur de chacun lorsqu'il jette un regard sincère sur le frère qu'il rencontre sur le chemin de la vie. La miséricorde, c'est le chemin qui unit Dieu et l'homme, pour qu'il ouvre son cœur à l'espérance d'être aimé pour toujours malgré. les limites de notre péché. 3. Il y a des moments où

nous sommes appelés de façon encore plus pressante, à fixer notre regard sur la miséricorde, afin de devenir nous aussi signe efficace de l'agir du Père. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu ce

Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde, comme un temps favorable pour l'Eglise, afin que le témoignage rendu par les croyants soit plus fort et plus efficace.

Après un temps de silence, la procession s'est ébranlée vers la cathédrale où le père évêque a procédé à l'ouverture de la porte. Dans son homélie, le pasteur du terroir a exhorté son peuple à être dans la joie tels que l'ont signifié le prophète Sophonie dans la première lecture (Soph. 3,14-18) et l'apôtre Paul dans la deuxième (Philip 4,4-7). Dieu a pardonné à son peuple tout au long de son histoire, a poursuivi l'évêque. Tout se résume en l'amour duquel émane la miséricorde. Jésus nous demande d'être miséricordieux comme son Père et notre Père l'est. Mgr Louis Portella Mbuyu a conclu en disant que cette année 2015-2016, pratiquons la miséricorde et la conversion des cœurs. Miséricordieux comme votre Père!

Abbé Guy Roland MOUYAMBA

Cette semaine au Vatican

Le Pape François a fêté ses 79 ans

Les messages ont afflué du monde entier jeudi 17 décembre, jour anniversaire de la naissance du Pape François. Conforme à son image de sobriété, c'est dans la simplicité que le Saint-Père a passé la journée, alors que s'accumulaient sur son bureau les messages de sympathie provenant des quatre coins du monde: des puissants comme des humbles, de l'Eglise comme des organisations civiles laïques, au téléphone comme sur internet. L'histoire retiendra que c'est la Caritas du Paraguay qui a été la première à twitter le premier message de vœux au Pape, un exploit qui suppose une petite acrobatie vu qu'il était 20h dans ce pays quand minuit a sonné à Rome! «Nous sommes heureux que tu sois né!»: message des évêques philippins.



Le Pape soufflant sur la bougie de son gâteau d'anniversaire le jeudi dernier.

Et le Pape, qu'a-t-il fait de particulier? Rien de nouveau: lever à 4h30, coucher à 21h. La veille, mercredi, il s'était vu offrir un gâteau (voir photo) sur la bougie duquel il avait soufflé comme n'importe qui. Tout au long de la semaine, le Pape François a maintenu constante l'exhortation à vivre cette période jubilaire dans la miséricorde, «en acte, pas seulement en parole».

«Nous devons aimer et pardonner comme Dieu aime et pardonne»; il s'agit d'«un programme de vie qui ne peut connaître ni interruption, ni exception». Le Pape reconnaît volontiers qu'il «n'est pas facile de pardonner parce que notre cœur est pauvre, et qu'avec ses seules forces il ne peut y parvenir, mais si nous nous ouvrons à la miséricorde de Dieu, alors cela devient possible.»

La miséricorde en acte, le Pape François l'a vécue aussi au cours de la semaine en allant ouvrir vendredi, à la gare centrale de Rome-Termini, une «Porte Sainte de la charité» dans un centre d'accueil avant de célébrer la messe dans le réfectoire Saint Jean Paul II géré tous deux par la Caritas.

Après être passé sous cette porte surmontée d'une mosaïque qui représente le symbole de cette année jubilaire de la miséricorde, le Pape a rappelé au cours de son homélie que «pour se manifester, Jésus n'a pas choisi une grande ville d'un grand empire, une princesse ou une comtesse pour mère ni un palais luxueux». Au contraire, «tout semble avoir été fait presque en cachette». «Jésus est parmi ceux qui sont rejetés. Dieu est parmi nous dans l'humilité, la pauvreté», a insisté le Saint-Père.

Après avoir quitté ses habits liturgiques, le Saint-Père est revenu dans le réfectoire où il avait célébré la messe, pour adresser quelques paroles cordiales aux présents: «Je voudrais qu'en ce Noël, le Seigneur naisse dans le cœur de chacun de nous», a-t-il dit avant de saluer la foule, embrassant les uns, bénissant les enfants et prenant le temps de se faire photographier avec eux.

L'autre grande nouvelle de l'actualité au Vatican durant la semaine a été l'approbation par le Pape François d'un deuxième miracle attribué à l'intercession de la Bienheureuse Mère Teresa de Calcutta. Cette reconnaissance ouvre la voie à la canonisation de la religieuse d'origine albanaise et décédée parmi «ses» pauvres à Calcutta, en Inde, le 5 septembre 1997. Le Pape Saint Jean-Paul II qui vouait une grande admiration à la future sainte, béatifica Mère Teresa à Rome, le 19 octobre 2003, devant une foule d'au moins 300.000 personnes venues du monde entier. Sa canonisation pourrait avoir lieu, le 4 septembre 2016. C'est le jour que le jubilé de la Miséricorde avait choisi pour rendre hommage à ce modèle de miséricorde et de simplicité.

A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA  
(Correspondant au Vatican)

Paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé  
(Archidiocèse de Brazzaville)

Père Pierre Loubier célébrera la messe de Noël

Frère Grégoire MAKIKIMA, Ofs, coordonnateur comité Ad hoc de soutien à la paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de Lekana, dans le diocèse de Gamboma, a le grand plaisir d'informer tous les chrétiens de Lekana résidents à Brazzaville, que le révérend père Pierre Loubier de la Congrégation du Saint Esprit, ancien curé de ladite paroisse de 1966 à 1980, en séjour à Brazzaville, célébrera une messe d'action de grâce, le vendredi 25 décembre 2015, en la solennité de la fête de Noël à 11 h en l'église Notre Dame des Victoires de Ouenzé.



La chrétienté de Lekana à Brazzaville y est fraternellement conviée.

IN MEMORIAM

NKOUÉ Marcelline

23 décembre 2009 - 23 décembre 2015

Il y a déjà six (6) ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, notre regrettée mère, NKOUÉ Marcelline. En cette date de triste anniversaire, Monsieur Jean Alfred NGALEBANI et enfants s'associent à tous ceux qui l'ont connue et leur prie d'avoir une idée pieuse pour elle. Une messe sera dite en l'église Saint-Augustin de la Tsiémé Talangai, le 23 décembre 2015, au culte de 06h15. Maman Marcelline, tu resteras gravée dans nos cœurs, nous ne t'oublierons jamais.

Monsieur Jean Alfred Ngalebani et enfants





# API CONGO Brazzaville

## APPEL A PARTENARIAT



**Pour l'exploitation et la gestion des Centres Communautaires d'Incubation des Entreprises rurales dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé**

Le Gouvernement congolais, par le biais du Ministère des Affaires sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité, appelle à un Partenariat Public-Privé pour l'exploitation et la gestion des centres Communautaires d'Incubation des Entreprises Rurales (CCIER) de type Songhaï d'Otsendé (Oyo) et de Louvakou (Dolisie), construits et équipés par l'Etat, en coopération avec la BAD.

Conditions préalables requises:  
- Avoir une parfaite connaissance du fonctionnement des

Centres de type Songhaï;  
- Avoir la capacité de former et d'insérer dans le métier agropastoral des jeunes Congolais;  
- Avoir la capacité d'investir au moins 900 millions de F. CFA dans le cycle d'exploitation;

N.B: - Le partenaire se rémunérera sur la base du bénéfice dégagé par l'exploitation desdits centres;

- l'Etat reste propriétaire des installations et équipements et n'aura pas à apporter des financements supplémentaires;

- la date butoir de cet appel à partenariat, qui prolonge exceptionnellement la même annonce réalisée sur le site de l'API Congo et dont la date limite était fixée au 24 août 2015, est fixée au 31 décembre 2015.

Pour toute information complémentaire, contacter l'Agence pour la Promotion des Investissements (API), sise au 6<sup>e</sup> étage immeuble Yoka Bernard, Rond-point la Coupole, Centre-ville, Brazzaville, Tél: 06 666 81 62.



**COLINA ASSURANCE CONGO**

**RECRUTE**

**UNE ASSISTANTE DE DIRECTION**

Collaboratrice directe du Directeur Général, l'Assistante est l'interface privilégiée entre son supérieur, les autres services de l'entreprise et les clients externes. Elle intervient sur l'ensemble des affaires courantes.

### Missions:

Elles se déclinent ainsi:

- Tenir l'agenda du Directeur Général, gérer son planning, prendre ses rendez-vous ;
- Assurer les liaisons entre les services de l'entreprise ;
- Gérer les correspondances du Directeur Général, la saisie de tout courrier et note de service ;
- Coordonner la transmission du courrier interne et externe ;
- Assurer la tenue, le classement et l'archivage des dossiers et documentation de la Direction Générale ;
- Assurer un accueil physique et téléphonique de qualité ;
- Organiser les déplacements du Directeur en

relation avec les Services de la logistique ;

- Prendre en charge de manière autonome toute mission particulière confiée par le Directeur Général.

### Profil:

- Bac + 3 / 4 en Assistanat de Direction ou toute autre formation supérieure;
- Aisance en Anglais souhaitée;
- Expérience professionnelle d'au moins deux ans dans un poste similaire;
- Parfaite maîtrise des outils bureautiques et logiciels informatiques;
- Organisée, rigoureuse avec un sens de l'initiative et de la discrétion;
- Capacité d'analyse et de synthèse;
- Bonne présentation, Aisance rédactionnelle et d'élocution.

Vous voudrez bien adresser votre candidature (CV détaillé + lettre de motivation) à COLINA CONGO, 43 Avenue de Mafouka – Pointe-Noire (entre le rond- point des Amoureux et le rond-point Tractafric) Mentionner sur l'enveloppe «Recrutement Assistante» ou par courriel à [sahamcongo@sahamassurance.com](mailto:sahamcongo@sahamassurance.com), avant le 15 janvier 2016.

### ANNONCE LEGALE

#### «ALTUS IT SOLUTIONS» S.A.R.L

Société A Responsabilité Limitée  
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA  
Siège Social: Brazzaville, 29 bis, rue Djouéké, Poto-Poto.  
RCCM: CG/BZV/15 B 5620  
REPUBLIQUE DU CONGO.

Suivant acte authentique reçu par Maître Serge NIATI-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, le 10 décembre 2014, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Pointe-Noire, le 22 décembre 2014, sous Folio 225/48, numéro 10947, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «ALTUS IT SOLUTIONS»;  
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (SARL);

Associés: 1-Monsieur OKOUROU ONANGA Sathel de Vinnick;  
2-Monsieur KOLB Didier.

Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;

Siège social: Brazzaville, 29 bis, rue Djouéké, Poto-Poto;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

\* La prestation des services en ingénierie informatique.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du

Commerce et du Crédit Mobilier;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître serge NIATI-TSATY, le 10 décembre 2014 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 22 décembre 2014, sous folio 225/49, numéro 10948, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par les associés;

Gérant statutaire: Monsieur OKOUROU ONANGA Sathel de Vinnick, de nationalité congolaise;

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 28 janvier 2015, sous le numéro 15 DA 68;

Immatriculation au RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 28 janvier 2015, sous le numéro CG/BZV/15 B 5620.

*Pour avis,*

**OKOUROU ONANGA Sathel de Vinnick, Gérant**

Enseignement supérieur privé

# L'E.s.g.a.e, enfin agréée définitivement par l'Etat!

Créée en 1993 et décorée dans l'ordre du mérite universitaire par le chef de l'Etat, en 2008, l'E.s.g.a.e (Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises), préparant aux diplômes de Licence et de Master, dans le cadre du système L.m.d (Licence, Master et Doctorat), est, désormais, agréée définitivement par l'Etat, selon les conclusions des travaux de la 4<sup>e</sup> session ordinaire de la C.a.E.p.r.e.s (Commission d'agrément des établissements privés d'enseignement supérieur), qui s'est tenue du 3 au 4 décembre 2015.



L'E.s.g.a.e, enfin agréée définitivement!

L'obtention de cet agrément définitif a été célébrée dans la liesse aussi bien par les personnels administratifs et enseignants que par les étudiants et anciens étudiants, le 10 décembre dernier. Dans la grande cour de cet établissement, à Brazzaville. Et pour cause? Vingt-deux ans durant, cette école n'a fonctionné qu'avec un agrément provisoire souvent renouvelé. Une situation qui ne pouvait se justifier au regard du décret présidentiel n°2008-127 du 23 juin 2008, en son article 14. D'où tout le sens de la fête et du primat de la prière d'action de grâce dite, à cet effet, par le Major Blaise Nkombo, représentant du président du Conseil Œcuménique des Eglises. Ne dit-on pas qu'un succès se doit d'être célébré? Pour les étudiants de cette école, très émus, «c'est un jour historique et inoubliable, car nous avons enfin l'agrément définitif... Une étape vient d'être franchie avec l'obtention de cet agrément. Cette étape fait la joie de tous les étudiants inscrits, des parents et de nos familles,

dans la mesure où nous pourrions, désormais, envisager la poursuite de nos études dans notre école sans l'ombre d'un doute. C'est l'occasion, ici et maintenant, d'exprimer notre profonde gratitude au président de la République, pour l'importance qu'il accorde à l'enseignement supérieur et, de féliciter le ministre Georges Moyen qui a organisé, pour la première fois, une commission d'agrément définitif.» Un agrément qui, d'ores et déjà, crédibilise fortement l'E.s.g.a.e, dans un environnement où existe une ribambelle d'écoles et instituts supérieurs privés à Brazzaville, en particulier, et à travers le pays, en général. Roger Armand Makany, directeur général de l'E.s.g.a.e., donnant le sens de cette fête, a déclaré: «cette cérémonie est modeste dans sa lettre mais profonde. Profonde dans son esprit, car nous voulons d'abord remercier Dieu qui a permis que ce long parcours de l'E.s.g.a.e qui a commencé en 1993 puisse aboutir en 2015 à l'agrément définitif de notre école. Que d'obstacles, que d'embûches, que des dif-

ficultés, que de peines. Mais, Dieu est Grand.» Avant de demander, d'une part, l'observance d'une minute de silence pour tous les étudiants, enseignants et amis de cette école qui ne sont plus de ce monde, et d'autre part, de remercier le président de la République qui a permis la tenue de la 4<sup>e</sup> session d'agrément définitif des établissements privés d'enseignement supérieur, et de féliciter le Pr. émérite Georges Moyen, ministre de l'enseignement supérieur, qui, pour la première fois, a organisé la session d'agrément définitif dans notre pays, sans oublier l'implication du directeur général de l'enseignement supérieur dans l'organisation de ladite session. L'administrateur-maire de Moundali, Benjamin Alphonse Loukakou, invité à cette occasion, s'est dit honoré de prendre part à la fête consacrant l'E.s.g.a.e. «Consécration? Oui, mais ce n'est pas une fin en soi. Il vous faut, donc, continuer à travailler et les étudiants doivent s'appliquer, sérieusement, pour que nous ayons des têtes non pas seulement bien pleines mais

aussi bien faites», a-t-il dit. Dans un contexte de mondialisation de l'enseignement supérieur, l'E.s.g.a.e, il faut le signaler, a su porter haut le drapeau de notre pays, en obtenant des trophées d'excellence et de qualité à Genève et à Paris, en 2012, puis à Berlin, en 2013. Mais, aussi en figurant dans les classements mondiaux des mille meilleures universités et écoles, depuis 2008, grâce aux diplômes de Master qu'elle délivre. Rappelons qu'avant de prendre leur décision, les experts de la Commission d'agrément, procèdent à une évaluation des capacités institutionnelles des structures au cas par cas, en distinguant trois niveaux d'appréciation, dont chacun est crédité d'un coefficient. Et, c'est tenant compte du taux de coefficient, des capacités opérationnelles, techniques et administratives, qu'ils octroient des agréments. Les E.p.r.e.s agréés sont ceux qui obtiennent de bonnes moyennes. Et, en l'espèce, l'E.s.g.a.e a obtenu le maximum de points dans sa catégorie. A cette même occasion, Mélo-

L.b.c (Lud'haut Business conception)

## Vingt-quatre apprenants finalistes récompensés par des attestations

Samedi 28 novembre 2015. Ex Imprimerie nationale du Congo, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement Bacongo. Lud'haut Business conception, un cabinet technique et professionnel spécialisé dans la formation des jeunes à l'entrepreneuriat et le business, dirigé par Aimé Ludovic Nkounkou, a procédé à la remise des attestations de fin de stage à vingt-quatre apprenants finalistes de la 2<sup>e</sup> promotion. Ces derniers ont subi une formation d'un mois en secrétariat de



Les lauréats posant avec le patron de L.b.c.

direction, gestion financière et maintenance informatique. Un programme de formation en entrepreneuriat qui s'inscrit dans le cadre du partenariat existant entre L.b.c et le Pijeb (Programme international des jeunes pour l'entrepreneuriat et le business). Il faut signaler que la fin de la formation est tributaire d'un rapport que se doit de fournir l'apprenant, après les séminaires théoriques et pratiques dispensés par les formateurs.

Pascal BIOZI KIMINO

die Princilia Boueya, ancienne étudiante de cette école, ayant obtenu son Master 2 en finances en juin 2013, a présenté son ouvrage intitulé: «Word Winner». Ouvrage publié avec l'appui du directeur général de l'E.s.g.a.e., qui entend accompagner ses étudiants, avant leur envoi mature. Dans son ouvrage, Mélodie Precilia

Boueya décrit la mentalité et les aptitudes caractérisant un vainqueur et, exhorte tout jeune à l'engagement et au courage, pour vaincre les vicissitudes de la vie. Bon vent à l'E.s.g.a.e!

Viclaire MALONGA

### IN MEMORIAM

#### Il y a un an, disparaissait WELLOT-SAMBA née Brigitte LONDA

«Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris. Souviens-toi, homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière». «L'envie est plus irrécyclable que la haine...L'esprit est toujours la dupe du cœur», ce creux plein d'ordures.



Mardi 23 décembre 2014, Dieu, dans sa logique infaillible, mettait un terme au séjour terrestre de celle qu'il nous avait choisie pour épouse, mère, grand-mère, WELLOT-SAMBA née Brigitte LONDA.

Il y a un an, donc, jour pour jour, la Mort, ce Mouvement Obligatoire de Retour à la Terre, nous l'arrachait à notre affection, nous plongeant, simultanément, dans un Vide, une Solitude incommensurables, insurmontables humainement...

«Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé!»

Vide, ô Vide, autant tu es le plus grand des maux, autant, ô Solitude des Solitudes qu'il génère, tu es à l'esprit ce que, pour inférer Vauvenargues, «la diète est au corps, mortelle, lorsqu'elle est trop longue, quoique nécessaire...». Un an vient de passer, nous espérons encore ton retour, Bibi, maman, mamie: ce n'était qu'utopie. Acta est fabula. Eh oui, la pièce est bel et bien jouée.

Désormais, il ne nous reste plus qu'à nous tourner, résolument et irréversiblement, vers l'au revoir chrétien. Lui seul, en compagnie de l'Eternel, guidera nos espérances, raffermira nos pas en la longueur du reste de nos jours. Et puisque Dieu, dans son amour, nous a faits enfants de Dieu (1 Jn 3, 1-3), et que par sa mort, il nous rassemble (Jn 11, 45-52), nous ne sommes plus seuls, orphelins. Ce n'est qu'un au revoir donc... En attendant, donne-nous, ô Bibi, maman, mamie, de nous mettre vraiment à ton école, d'apprendre à «aimer, avant d'être aimés, au risque de mourir sans avoir aimé» Sic (Ta vibrante et dernière exhortation testamentaire). «L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie, la fraternité n'en a pas!»

Daigne, Maman Marie, intercéder pour nous, pour que nous soyons, non pas de simples thermomètres, mais comme tendre Bibi, maman, mamie, des fours à thermostat d'humilité, d'amour, de pardon.

Lux aeterna luceat la, Domine.

Fais briller sur elle, ô Seigneur, ta lumière sans déclin et que son âme repose en paix.

Amen!

François WELLOT-SAMBA

OFIS store

Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760\*  
+  
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ



\* Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00

Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

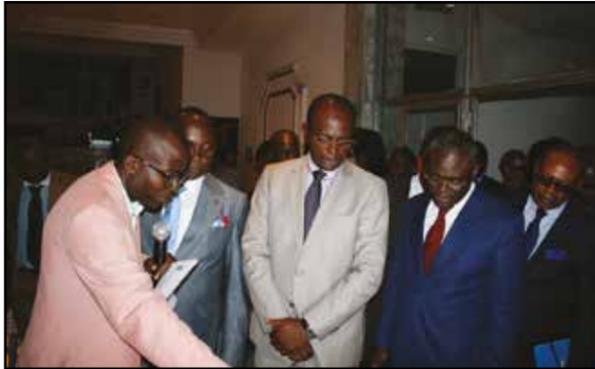
3<sup>e</sup> édition du Salon du livre de Brazzaville

# Un excellent moment de « communion » littéraire

Les portes de la 3<sup>e</sup> édition du Salon du livre de Brazzaville se sont refermées, pour les lecteurs, écrivains et critiques littéraires. L'évènement qui s'est tenu, du 4 au 8 décembre 2015, à la Mairie-centrale, sur le thème « *Le fleuve Congo et nous* », a été un excellent moment de « communion » littéraire. Cette rencontre s'est déroulée sous la direction d'Aimé Eyengué, écrivain et Commissaire général dudit Salon. En partenariat avec Mme Ema Mireille Opa Elion, surnommée « *La maman du livre* », ancienne directrice du livre et de la lecture publique, représentante de l'Aesco (Aide à l'équipement scolaire). Une O.n.g créée à Orléans, en France, en 1995, ayant pour but de créer des bibliothèques en Afrique.

L'acte 3 du Salon du livre de Brazzaville a regroupé les écrivains venus de Cabinda (Angola), de la France, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale, ainsi que du Congo. Plusieurs stands ont été installés où les visiteurs et amoureux du livre pouvaient voir et lire les titres des auteurs, anciens et nouveaux, voire des écrivains en herbe. Les livres, rangés dans les rayons de leurs bibliothèques respectives, les écrivains ne sont pas dit adieu, mais au revoir. Le salon du livre est, certes, terminé, mais les écrivains qui ont enrichi leurs carnets d'adresses se donneront bien rendez-vous en dehors de la Mairie centrale de Brazzaville. Venu du Cameroun, le journaliste-écrivain, Luc Perry Wandji, auteur du livre « Critique de la modernité », s'est dit satisfait d'avoir rencontré d'autres écrivains, à Brazzaville. Dans le feu de ce

croisement d'écritures et de styles, celui-ci qui regrette, tout de même, le manque d'engouement des acteurs culturels, lors de ce salon, se dit prêt à recevoir, au Cameroun, des écrivains congolais. Tous travailleront de concert, pour porter haut la littérature, singulièrement « africaine » et insuffler aux jeunes le goût de l'écriture et de la lecture. C'est, d'ailleurs, pour cette raison qu'Aimé Eyengué avait organisé, à cet effet, deux concours: l'un consacré à la dictée et l'autre, à la poésie. Le concours de dictée a couronné les élèves de Javouhey. Et c'est l'élève Jeanna Kouba-Sounga, de la Terminale A, qui a arraché le 1<sup>er</sup> Prix. En lui remettant ce prix, Emelie Flore Faingond a eu ses mots: « *Continue d'écrire et de bien écrire, bonne chance à toi* ». « *Le fleuve, c'est notre passé, notre présent, notre avenir* », a expliqué Aimé Eyengué, à



Les ministres Bienvenu Okiemy et Anatole Collinet Makosso (au milieu), pendant la visite du Salon.



Photo de famille des participants au Salon.

propos du thème de ce rendez-vous culturel. « *Ce serait une joie, pour moi, qu'un enfant me dise: maman, j'ai écrit. On est ancien D.G., ministre, président, mais on ne dira jamais ancien écrivain* », a ajouté, par ailleurs, Emma Mireille Opa-Elion, présidente

de l'Aesco (Aide à l'équipement scolaire et culturel) au Congo. Cette organisation internationale veut, en fait, avec l'Agora, que dirige Aimé Eyengué, équiper tous les établissements scolaires et toutes les bibliothèques du Congo en livres.

Notons qu'en dehors des livres, des auteurs, tels que Pierre Ntsemou, Aimé Eyengué, Alexis Bongo, Abraham Ibela, la 3<sup>e</sup> édition du Salon du livre à fait place à la culture russe. Des livres et poèmes de l'un des plus célèbres poètes russes, Alexandre Pouchkine, ont été exposés, lors de ces assises culturelles.

S'adressant aux jeunes et aux élèves qui aspirent à devenir écrivains ou poètes, à la clôture du salon, Emma Mireille Opa Elion a dit: « *Lorsqu'une jeunesse est instruite, on a moins de problèmes. Allez dans les bibliothèques, laissez l'alcool, lisez et lisez davantage! Je compte sur vous. L'écrivain est immortel. Inspirez-vous de vos aînés, vous y serez* ».

« *Je viens de Cabinda. J'étais invité à la 3<sup>e</sup> édition du Salon du livre de Brazzaville, pour dédicacer mon livre: Le Faix de l'âme. J'ai aimé l'organisation du Salon. Ce qui m'a plus étonné, c'est la présence des jeunes. Alors que chez nous, vous les trouverez autour de la bière, pour discuter sur la politique* », a commenté José Nelves Missongo Sito. Et Glad Amog Lemra, venu de Paris, de souligner: « *J'ai été, agréablement, surpris de voir autant d'engouement pour le livre et la poésie, en particulier, d'autant plus qu'on est dans un environnement où la culture, de façon générale, est orpheline, délaissée à elle-même* ».

« *Ce Salon, c'est une bonne rencontre avec les hommes de lettres, dans un village de culture. Ça nous a permis de nous découvrir* », a dit, pour sa part, Célestin Tanda, du Cameroun.

Grâce-Désirée BAH et Hordel BIAKOROMALONGA

12<sup>e</sup> édition du festival Mantsina sur scène

# Les festivités ont démarré à Brazzaville et à Pointe-Noire

Le festival Mantsina sur scène, qui a lieu en décembre de chaque année, depuis 2003, a été lancé, simultanément, à Brazzaville et, pour la première fois, à Pointe-Noire, jeudi 10 décembre 2015. En ce qui concerne la ville-capitale, ce festival a commencé au Cercle culturel Sony Labou Tansi, situé à Bacongo, le 2<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville. C'était sous l'égide de Sylvie Dyclo-Pomos, directrice artistique adjointe de ce festival. En présence de Nicolas Bissi, co-fondateur du groupe Rocado Zulu, avec Sony Labou Tansi, et



Sylvie Dyclo-Pomos.

des artistes de théâtre, comédiens, dramaturges, metteurs en scène, réalisateurs de cinéma, musiciens, critiques d'art, chercheurs, éditeurs et programmeurs, venus de la R.D.Congo, du Cameroun, du Burkina Faso, de la France, de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Italie, et de la Suisse. Cette 12<sup>e</sup> édition, qui s'étendra du 10 au 30 décembre 2015 et est consacrée à Sony Labou Tansi, coïncide avec le 20<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de celui-ci. D'ou,

cette dernière édition a été débaptisée: Festival Mantsina Sony sur scène. Plusieurs spectacles ont lieu, à Brazzaville et à Pointe-Noire, avec une prédominance théâtrale au tour des œuvres de Sony Labou Tansi. Les raisons de ce choix: « *Par son écriture considérée comme étant un acte de respirer; par sa vision théâ-*



Une vue de l'assistance.

trale de militer pour une dramaturgie de compétence; par son addiction à une Francophonie de valeur artistique, Sony Labou Tansi a donné le la (le ton) à la création théâtrale africaine contemporaine», a expliqué la directrice artistique adjointe de ce festival, dans son allocation de circonstance. « *La 12<sup>e</sup> édition est donc une édition sonyesque. Cela consiste à faire entendre un passé dans le présent, un présent dans un futur* », a-t-elle insisté. Dans cette édition dite « sonyesque », les acteurs vont rivaliser leurs ardeurs, entre autres, sur: l'engagement citoyen de Sony pour son combat, pour l'art dramatique; la défense des écritures contemporaines et le droit à l'héritage artistique. Ceci, pour permettre aux jeunes créateurs de porter haut leurs expressions. « *C'est à partir de ces valeurs propres à Sony Labou Tansi que nous écrivons cette édition 12<sup>e</sup> du Festival Mantsina sur scène* », a renchéri Sylvie Dyclo-Pomos. Il s'agira, en outre, de mettre l'accent sur la sensibilisation du public au théâtre contemporain, quoique très souvent, les spectacles de théâtre contemporain reçoivent la critique de ne pas être du goût du public. Selon les organisateurs du Festival, la solution, « *ce n'est pas de demander aux créateurs de dépendre du goût du public, ni exiger du public d'être des simples consommateurs, mais de savoir reconnaître l'évolution du monde, dans cette quête de la transformation de genres et de codes de représentation qui continuent à fabriquer l'art, à le remodeler sans cesse* ».

A en croire Sylvie Dyclo-Pomos, « *la question est de savoir, comment est-ce que l'artiste doit continuer d'évoluer ensemble avec le public dans ses bouleversements de la matière. Comment le facteur artiste-public doit être le tandem qui permet la vie possible du théâtre* ».

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Pour tout renseignement sur le programme des spectacles, contacter: (242) 05 794 69 44/ 06 665 04 63.

Etude de Maître Marcel NGAVOUKA  
Notaire

Immeuble S.H.I.B.A.C/INTERIM 2000, vers le rond-point  
FLAMAND/DAVOUM  
Centre-ville, Boîte postale: 1526, Pointe-Noire  
Téléphone: 06 664 12 94/22 294 07 60  
E-mail: etudengavouka@gmail.com

## INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Marcel NGAVOUKA, Notaire à Pointe-Noire, le treize septembre deux mille douze, enregistré le quatorze septembre de la même année, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société Civile Immobilière;

**Dénomination:** La société prend la dénomination de: « Location et Gestion Immobilière », en sigle « LGM »;

**Objet social:** La société a pour objet: la location, la vente, la gestion immobilière, la finition des chantiers et l'aménagement intérieur;

**Siège social:** Le siège social est établi à Pointe-Noire, boulevard Charles De GAULLE (au-dessus de la pharmacie MAVRE), Boîte postale: 873, République du Congo;

**Durée:** La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

**Capital social-apports:** Le capital social est fixé à la somme d'un million (1 000 000) de francs CFA. Il est divisé en cent (100) parts sociales numérotées de un (1) à cent (100), entièrement souscrites et libérées par deux associés;

**Gérance:** La société est gérée par Madame Assia OUELAA, avec les pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances, au nom de la société;

**Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier:** La société est immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n°12 D 35, le 24 septembre 2012.

Maître Marcel NGAVOUKA,  
Notaire

## Football

## Les dossiers brûlants de la Fécofoot

La reprise des compétitions, la professionnalisation progressive du football, la mise en place des organes juridiques de l'instance, la subvention de l'Etat aux clubs, le recrutement du successeur de Claude Le Roy à la tête des Diablies-Rouges, sont, entre autres, les dossiers brûlants de la Fécofoot (Fédération congolaise de football).

Le comité exécutif a planché là-dessus, le 12 décembre 2015, avec les présidents des clubs de Ligue 1, sous la pression de ce qu'on peut appeler leur syndicat, l'A.p.c.f (Association des présidents des clubs de football).

## Du championnat d'élite Ligue 1

La discussion a tourné autour de la date du coup d'envoi. Sans passion, il est vrai. Finalement, les deux parties sont tombées d'accord. Le championnat national d'élite Ligue 1 sera lancé, le 9 janvier 2016. Sans innovation. Il y aura vingt clubs, au départ, à condition qu'ils remplissent les critères d'octroi de la licence CAF. Il est fait, notamment, obligation aux clubs d'avoir un siège disposant de l'outil informatique nécessaire, un compte bancaire, un stade d'entraînement conforme, d'être liés aux joueurs et aux staffs technique, administratif et médical par des contrats dûment validés. Faute de quoi, tout club, tenté de participer au championnat, doit renoncer à son ambition. Combien de clubs se targueraient de les remplir, par ces temps particu-



Des membres du comité exécutif de la Fécofoot.

lièrement durs de disette? Quitte à la Fécofoot de sanctionner les «incapables» et se débarrasser, ainsi, d'un surplus inutile. Il faut viser la qualité et l'efficacité du spectacle. Et puis, le championnat d'élite est une chose trop sérieuse qu'il doit s'éloigner d'un forum populaire.

## Des organes juridiques

Pour ce qui est de l'exigence des clubs, concernant la mise en place des organes juridiques, les membres sont élus en assemblée générale, pour deux ans. Leur renouvellement ne se fera qu'à la prochaine assemblée générale. Mais, dorénavant, la Fécofoot doit se faire violence, en évitant de nommer, à leurs têtes, des courtisans. Et s'en tenir au profil de dirigeants, tel que l'exigent les statuts.

## De la Linafoot

Elle sera mise en place, lors de la saison sportive 2016-2017, comme convenu à l'assemblée générale du 23 septembre 2014, le temps de permettre à la commission juridique de rédiger les textes de fonctionnement, en conformité avec les statuts fédéraux. Là aussi, le poids des clubs ne doit pas être ignoré, ainsi que le recours aux Sachants. Comme cela se passe un peu partout, en Afrique ou ailleurs où l'on est en quête de gens intègres pour animer des structures dont dépend le développement de notre football.

## De la subvention des clubs

On ne tresse pas une corde sur la cuisse d'autrui, dit un

adage de chez nous. Mais, les dirigeants des clubs se sentiraient, en effet, soutenus et encouragés, si la Fécofoot pèse de tout son poids, pour que la subvention financière de l'Etat tombe, annuellement, dans leurs escarcelles respectives. Dans ce giron guère favorable au sponsoring, l'Etat, en définitive, n'est-il pas l'utilisateur par excellence des joueurs que les dirigeants des clubs entretiennent au prix de mille et un sacrifices? C'est dire l'ampleur de la tâche qui attend la Fécofoot.

## Un coach... et vite, pour les Diablies-Rouges

L'avenir immédiat des Diablies-Rouges est préoccupant. Tout le monde le sait. Il est, donc, l'une des priorités de la Fécofoot. Il passe par le recrutement du successeur de Claude Le Roy. Un appel à candidatures a été lancé. Le délai de dépôt des dossiers par les postulants a expiré, le 20 décembre 2015. Mais, pour le Ministère des sports, en raison de ses finances que l'on dit diminuées, pour l'année 2016, à cause des restrictions budgétaires liées à la baisse du prix du baril de pétrole, sera-t-il facile de signer un chèque à plusieurs zéros, si l'on s'en tenait à un technicien de renommée qui coûte cher?

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

## Point de vue

## Philippe Troussier, l'entraîneur qu'il faut...

Après le départ de l'entraîneur français Claude Le Roy, les avis sont partagés. Même si d'aucuns qualifient son bilan à la tête des Diablies-Rouges de mitigé, pour ma part, je suis consterné de le voir s'en aller et laisser un goût d'inachevé. Comme héritage, il laisse, en effet, un excellent groupe et une génération de joueurs dorés, prêts à poursuivre, avec dextérité, son parcours dans les éliminatoires de la CAN-Gabon 2017, et dans la phase de poules, pour la qualification à la Coupe du Monde, Russie-2018. A mon avis, il faut réformer tout le système, de fond en comble, à commencer par le staff technique, et surtout, travailler sur le long terme. Il faut miser sur la formation. C'est pourquoi, j'ai toujours considéré Philippe Troussier comme l'un des meilleurs entraîneurs de football au monde. Quand il est placé à la tête d'une équipe nationale, il s'intéresse à tout: formation des joueurs, à la base, formation des entraîneurs locaux, ainsi que des dirigeants. Il manifeste, aussi, un intérêt pour le championnat local. Et, tout compte fait, les résultats se font voir et apprécier, à moyen et long terme.



Philippe Troussier.

A mon avis, si la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, l'Afrique du Sud et le Japon ont atteint le niveau qu'on leur envie, aujourd'hui, c'est, en partie, grâce au travail de fourni réalisé par ce technicien du football

hors-pair, qui a fait ses preuves un peu partout. Il est différent de cette race d'entraîneurs ayant fait de l'argent leur moteur, en priorité, sans produire grand-chose. Un entraîneur inexpérimenté ne peut rien apporter à une équipe regorgeant de joueurs talentueux. Je pense, aussi, que le football d'un pays se décline entre deux entités: son élite professionnelle et sa base. Aussi, son développement doit se focaliser sur tous les secteurs de la base vers le sommet. Un entraîneur digne de ce nom est celui qui s'investi dans le football de base, quand ses services sont sollicités. En outre, dans la profession d'entraîneur, il existe des étapes incontournables qu'il faut, à tout prix, respecter, pour obtenir de bons résultats. En tout cas, et à mon humble avis, c'est un véritable gâchis pour le Congo d'avoir laissé partir le très expérimenté entraîneur Claude Le Roy, car, dit un adage de chez nous, «des vieilles marmites produisent toujours de la bonne soupe». Qu'à cela ne tienne, avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, il est très facile de prendre contact avec l'entraîneur Philippe Troussier. Aux dirigeants sportifs congolais de saisir, donc, la balle au bond, sans trop perdre du temps!

Alain-Patrick MASSAMBA

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

Unité de Coordination du Projet

B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33  
Courriel : pstatcongo@hotmail.fr et pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS N°014/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PFDE/DMI/C/15  
«RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR APPUYER LE PROJET «ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI, LE SECTEUR ET LA CONSOMMATION DES MENAGES»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Recrutement d'un consultant individuel pour appuyer le projet "enquête nationale sur l'emploi, le secteur et la consommation des ménages».

2. L'objectif général de cette consultation est de contribuer à la réalisation efficace du projet «Enquête nationale sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages».

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PSTAT, invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), une lettre de motivation.

4. Le Consultant individuel est une personne physique remplissant les conditions suivantes:  
- un diplôme de niveau supérieur ou égal à Bac +5 en démographie ou en statistique ou en économie;  
- une expérience d'au moins 10 années dans la conception et l'exécution des enquêtes de type 1-2-3, en Afrique subsaharienne; une expérience internationale étant un atout;  
- dirigé ou exécuté au moins une (1) mission similaire dans un pays francophone.  
- de très solides connaissances dans l'utilisation de logiciels statistiques d'analyse des données

(CS Pro, SPSS, etc.);  
- une maîtrise de la langue française;  
- une aptitude à travailler sous pression et dans une équipe multiculturelle;  
- une disponibilité immédiate et durant toute la période de la mission.

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

6. La mission s'étendra sur une durée de deux (02) ans; elle s'effectuera exclusivement à Brazzaville et à l'intérieur du pays (République du Congo).

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

8. Les dossiers doivent de candidature être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 décembre 2015 à 16h00 et porter clairement la mention «Candidature au poste consultant individuel pour appuyer le projet "enquête nationale sur l'emploi, le secteur et la consommation des ménages»

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE  
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Mougali III,  
Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pstatcongo@hotmail.fr; pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 09 décembre 2015

Le Coordonnateur pi du PFDE

-Victorine Corine ONDZE.-

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

Unité de Coordination du Projet

B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33  
Courriel : pstatcongo@hotmail.fr et pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS N°016/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PFDE/DMI/C/15  
«RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES CADRES DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU CONGO EN STATISTIQUE DES PRIX DANS LA PERSPECTIVE DE L'ELARGISSEMENT DE LA COUVERTURE GEOGRAPHIQUE DE L'INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Recrutement d'un consultant individuel chargé du renforcement des capacités des cadres de l'Institut National de la Statistique du Congo en Statistique des prix dans la perspective de l'élargissement de la couverture géographique de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC).

2. L'objectif général de cette consultation est de renforcer les cadres de l'Institut National de la Statistique (INS) de la République du Congo dans la production et l'analyse des indices nationaux des prix.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PSTAT, invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), une lettre de motivation de motivation.

4. Le Profil requis des candidats est le suivant:  
- être titulaire d'un diplôme de niveau au moins Bac +5 dans une discipline à caractère statistique ou économique;  
- jouir d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine des prix à la consommation des ménages au sein d'une institution statistique de l'Afrique subsaharienne;  
- avoir une expérience internationale d'au moins 5 ans dans le domaine des prix à la consommation des ménages;

- maîtriser les logiciels appropriés tels que CHAPO et Phoenix-UEMOA;  
- être entièrement disponible durant la période de la mission.

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

6. La mission, d'une durée d'un an, s'effectuera à Brazzaville et dans les grandes villes retenues dans le cadre de l'extension du champ géographique d'observation des prix.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

8. Les dossiers de candidature déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 décembre 2015 à 16h00 et porter clairement la mention (Candidature au poste de consultant individuel chargé du Renforcement des Capacités des Cadres de l'Institut National de la Statistique du Congo en Statistique des Prix dans la perspective de l'élargissement de la couverture géographique de l'indice harmonisé des prix à la consommation)

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE  
UNITE DE COORDINATION DU PROJET,  
Case J-142/V, OCH Mougali III,  
Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pstatcongo@hotmail.fr; pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 09 décembre 2015  
Le Coordonnateur pi du PFDE  
-Victorine Corine ONDZE.-

## Ministère des affaires étrangères et de la coopération Le Congo et le Japon entendent renforcer leurs liens de coopération

Jean-Claude Gakosso, ministre des affaires étrangères et de la coopération, a reçu en audience, mercredi 16 décembre 2015, à son cabinet de travail, à Brazzaville, Hitoshi Kikawada, vice-ministre parlementaire du Ministère japonais des affaires étrangères, qui conduisait une délégation de six personnes. Deux points essentiels ont été abordés, dans leur entrevue: la réforme du conseil de sécurité des Nations unies et les potentiels investissements du Japon en République du Congo. Le ministre Gakosso était assisté de sa directrice de cabinet, Mme Gisèle Ngondo, et du secrétaire général de son ministère, Cyprien Sylvestre Mamina.

Concernant la réforme du conseil de sécurité des Nations unies, le vice-ministre japonais a fait savoir qu'il a proposé une stratégie à son homologue congolais: «*Nous avons discuté sur la nécessité de travailler ensemble avec l'Union africaine, qui compte une cinquantaine de pays, et le G4, dont fait partie le Japon, qui regroupe au moins 60 pays, sur la possibilité d'avoir plus de deux tiers de voix au sein de l'assemblée générale des Nations unies. A cet effet, j'ai proposé à Son Excellence Jean-Claude Gakosso de s'inscrire dans une approche qui se déroule étape par étape, c'est-à-dire*

*commencer, avant tout, par l'extension des sièges au sein du conseil de sécurité.* Selon l'homme d'Etat japonais, le ministre Gakosso a partagé la proposition japonaise d'aller «*dans le sens d'introduire la démocratie au sein du système des Nations unies.* «*Il a apprécié, favorablement, notre proposition et a accepté que le Congo travaille ensemble avec le Japon, pour apporter leur pierre à cet édifice qu'est le système des Nations Unies,* a-t-il confié. S'agissant du deuxième point, le Japon souhaite investir au Congo, dans le secteur de l'énergie. Selon le vice-ministre japonais,



Pendant l'entretien entre les deux personnalités.

«*les investisseurs japonais sont rassurés de la sécurité exceptionnelle qui prévaut en République du Congo. Ce qui est un atout important, susceptible de les pousser à investir dans ce pays,* a-t-il souligné. Il faut signaler, également, qu'un autre projet évoqué par les deux autorités est celui relatif à la production du méthanol à partir du gaz naturel. Une société japonaise serait déjà prête à réaliser ce projet. Comme on peut le constater, la visite du vice-ministre par-

lementaire japonais à Brazzaville laisse entrevoir une intensification des relations entre le Japon et le Congo. Le Japon s'est toujours intéressé au Congo, pays dont il apprécie le développement, particulièrement dans le domaine des infrastructures. Mais, les échanges entre les deux pays n'ont pas encore atteint un niveau traduisant la volonté politique de coopération.

Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU

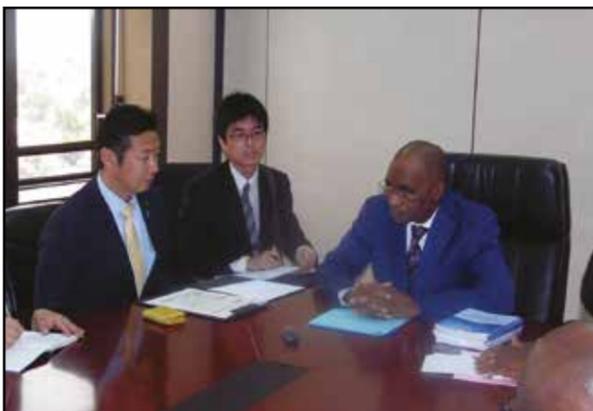
## Ministère de la pêche et de l'aquaculture

# Renforcer la coopération avec le Japon au niveau de la formation

Bernard Tchimbambéléla, ministre de la pêche et de l'aquaculture, a reçu en audience, mardi 15 décembre 2015, à son cabinet de travail, à Brazzaville, Hitoshi Kikawada, vice-ministre parlementaire du Ministère japonais des affaires étrangères, qui a effectué une visite de travail au Congo. Au cours de leur entrevue, les deux hommes d'Etat ont parlé de la coopération qui existe entre leurs deux pays, dans le domaine de la pêche, à travers les quatre projets actuellement en cours, à savoir: renforcer la formation; accueillir un bateau de surveillance sur le territoire marin congolais; acquérir un bateau de recherche halieutique, pour savoir le potentiel au Congo et au niveau de la sous-région et envisager, avec le Japon, l'acquisition d'un thonier, afin de pêcher le thon au large.

Saluant la coopération nippo-congolaise, Hitoshi Kikawada a indiqué que le Japon est un pays très actif en matière de pêche et dans d'autres domaines. «*Avec le Congo, nous allons renforcer la coopération, de façon étroite, de sorte que la pêche soit bénéfique, de manière mutuelle, entre les deux pays. Je suis très heureux de savoir que notre projet tech-*

*nique sur l'amélioration de la chaîne de valeurs, qui est mis en place à Pointe-Noire, contribue bien au développement de la sous-région, et que ce projet est apprécié par le ministre de la pêche,* a-t-il déclaré. Pour sa part, Bernard Tchimbambéléla a rappelé que la coopération entre le Congo et le Japon est au beau fixe. Au niveau du Ministère de



Bernard Tchimbambéléla et Hitoshi-Kikawada pendant l'audience.

la pêche et de l'aquaculture, cette coopération est basée sur la formation. «*Nous avons une coopération avec le Japon, dans la mise en place d'une chaîne de valeurs, à Pointe-Noire, afin d'améliorer la qualité du poisson et de le mettre sur le marché à un prix compétitif,* a rappelé le ministre de la pêche. Cette coopération se

concrétise, à travers quatre projets en cours, a-t-il dit. Le ministre Tchimbambéléla a, une fois de plus, remercié le Japon, pour la bonne coopération qui existe entre le Japon et le Congo.

Aybieneve  
N'KOUKA-KOUISSA

## Commune de Brazzaville

# Décédé à Tunis, l'ancien maire, Gabriel Obongui, inhumé dans son village, Intala

Décédé, le jeudi 3 décembre 2015, à Tunis (Tunisie), l'ancien maire de Brazzaville, Gabriel Obongui, qui fut également député et préfet, a été inhumé, mardi 15 décembre 2015, dans son village natal, Intala, dans le district de Gamboma (département des Plateaux). Après un hommage officiel, lundi 14 décembre, à l'hôtel de ville de Brazzaville. Sous le patronage du président du sénat, André Obami-Itou. La disparition de cet icône de la politique congolaise a suscité une grande émotion, tant parmi les ressortissants du district de Gamboma que dans le milieu politique.

Dans le témoignage fait par le général Emmanuel Ngouelondélé-Mongo, on peut retenir que Gabriel Obongui est né en 1929, à Intala.

Marié et père de famille nombreuse, il était inspecteur des postes et télécommunications à la retraite.

Après ses études primaires, à Gamboma, puis à l'école régionale de Djambala, où il obtient son C.e.p.e, en 1946, il est orienté, en 1947, à Dolisie, dans la formation, comme élève commis des P.t.t. Il fera sa carrière professionnelle dans les P.t.t. Dans son parcours professionnel, il a travaillé à Gamboma, en 1951, à Loudima en 1953, à Mindouli, en 1955. En



Gabriel Obongui.

1964, il est nommé contrôleur des P.t.t, à Brazzaville, où, en 1971, il devient comptable du receveur principal des P.t.t. En 1973, il est affecté à Kinkala-poste. En juillet 1975, il est élevé au grade d'inspecteur des P.t.t, après une formation approfondie, à Toulouse, en France, où il sort avec un diplôme de hauts-cadres des P.t.t. C'est ainsi qu'il est nommé chef du centre de vérification des comptabilités des receveurs, à Brazzaville, avant d'être admis à la retraite, en 1978.

Au plan politique, il est, à 19 ans, membre du M.s.a (Mouvement socialiste africain) de Jacques Opangault, avec ses amis: Jean Malonga, Emmanuel Dadet, Hyacinthe Samba Delhot, Pierre Goura, Simon-Pierre Kikoungha-Ngot, pour qui il se liera d'une amitié qui deviendra parmi les plus longues et célèbres entre les hommes politiques.

Sous la quatrième République française, après la loi-cadre de Gaston Defferre, Gabriel Obongui est élu conseiller territorial, de 1957 à 1958. Puis, il est élu, dans la région des Plateaux, député à l'assemblée nationale, de 1959 à 1963, pour le compte du M.s.a.

Syndicaliste de la C.a.t.c (Confédération africaine des travailleurs chrétiens), il joue un rôle de premier plan dans le soulèvement populaire des 13, 14 et 15 août 1963, qui s'oppose à l'institution du parti unique et du syndicat unique par le président Fulbert Youlou, tout en dénonçant l'embourgeoisement de son régime. Mais, après la démission du président Youlou, le président Alphonse Massamba-Débat, qui le remplace, institue le parti unique, avec la création, en 1964, du M.n.r (Mouvement national de la révolution), dont Gabriel Obongui devient membre du bureau politique, avec Maurice Ognamy.

Après la chute du régime Massamba-Débat, en juillet 1968, il tombe en disgrâce. Il resurgit en politique, à la faveur de l'ouverture démocratique de 1991, marquée par la tenue de la Conférence nationale souveraine. Il est maire de Brazzaville, pendant la Transition du premier ministre André Milongo (1991-1992). Il intègre l'U.pa.d.s dont il fut président de la coordination de Brazzaville, avant de démissionner «*pour convenance personnelle*», en 2011. Signalons qu'une forte délégation de l'U.pa.d.s, conduite par le premier secrétaire, Pascal Tsaty-Mabiala, était présente à la cérémonie funéraire, à l'hôtel de ville, tout comme les enfants Opangault et Kikounghat-Ngot, etc. Gabriel Obongui est une icône de l'histoire politique de notre pays, par son engagement dénué de calcul imbibé de tribalisme.

Pascal Azad DOKO

## Sixième anniversaire du V.i.p «F.H.B», à Talangaï (Brazzaville)



19 décembre 2009 - 19 décembre 2015, cela fait six ans, jour pour jour, depuis la création du V.i.p «F.H.B», sis 20, rue Abolo, après l'avenue de l'Intendance, à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville. A cet effet, une soirée de danse sera organisée, le 24 décembre 2015, de 18 heures à l'aube, animée par D.J. Tavin, avec la danse «Selfie». Droit d'entrée: 1000 F. Cfa.

## Avis de changement du nom patronymique

Monsieur KOUKA Ramses Jean-not souhaite changer de nom, pour s'appeler RAMES Jeannot Junior.

Toute opposition à ce changement doit être formulée dans les délais légaux.

**Palf (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage)**

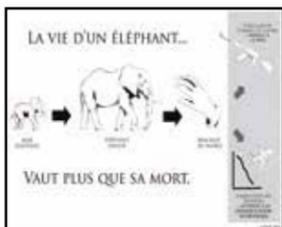
**La force objective de la loi**

Cela fait, bientôt, une année, jour pour jour, que le Sieur Jean Michel TSIBA avait été arrêté par la force de l'ordre: la gendarmerie, en détention illégale de 126Kg d'ivoire (Ce qui équivaut au massacre de 20 éléphants), en son domicile de Ouenzé. Après une longue et minutieuse procédure judiciaire devant le Tribunal de Grande de Brazzaville.



Des pointes d'ivoire saisies.

Ce dernier a été condamné, publiquement et contradictoirement, le 9 mars 2015, de trois ans de prison ferme. La responsabilité pénale étant individuelle, clamant son innocence, Sieur TSIBA se reconnaissait être qu'un simple pont entre les braconniers exterminateurs des éléphants et le dealer international, tout en ignorant que la loi, elle ne choisit pas de rang, elle frappe jusqu'au degré le plus faible d'implication ou de complicité. La sonnette d'alarme est tirée pour tous ceux qui se reconnaissent être dans la même situation que ce dernier, la loi reste la loi il n'y a pas de pardon possible pour ceux qui ne se désisteront pas en arrêtant le braconnage et le trafic illicite des trophées des espèces intégralement protégées, ou pire encore, en jouant le rôle de pivot, vous pouvez être le prochain TSIBA.



sauvage en République du Congo, le Ministère de l'économie forestière et du développement durable, accompagné et appuyé par ces partenaires (ONG Projet), mène, ils sont prêts à tout, même au pire, c'est-à-dire fournir le soutien financier, mais aussi matériel et logistique. Mais malgré la complexité sans se laisser, un combat indéfectible sur l'application de la loi faunique. Après la condamnation au Tribunal de Grande d'Instance de Brazzaville des trois sujets kinois pour 24 mois d'emprisonnement, et, plus récemment, dans la Sangha, de deux malfrats condamnés pour trois ans d'emprisonnement ferme, la difficulté de mettre la main sur ces trafiquants est de plus en plus présente. Car très malins et habiles dans leur pratique effroyable. Et, parfois, bien nantis et protégés, tantôt par les autorités de la place, tantôt par les ressortissants étrangers en proie à l'enrichissement,

de ce combat, le Ministère de l'économie forestière et ses partenaires ne baisseront pas les bras, afin de mettre la main sur les derniers groupes des braconniers qui ravagent et pillent notre héritage forestier.

Le Palf travaille en République du Congo, depuis 2008 et est un projet entre le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable et deux ONGs internationales, WCS (Wildlife Conservation Society) et TAF (The Aspinall-Foundation). Le Palf fait partie d'un réseau de ce genre de projet en Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest, qui s'appelle EAGLE Network.

**Carnet rose**

La famille de notre collègue, Davy Hermann BADIDILA, infographiste au Bihebdomadaire La Semaine Africaine, à Brazzaville, s'est agrandie par la venue au monde, le lundi 7 décembre 2015, à 23h14, en la Clinique Cogemo de Kinsoundi, un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, d'un bébé de sexe masculin, pesant 3,300 kilogrammes et qui, sous peu, sera nommé BADIDILA Davy Gédéon Chancel.



Il est le troisième enfant d'une fratrie de trois, dont un premier garçon et une fille, en deuxième position. Sa mère, LOUYA Sandra Doriane et le bébé Gédéon, se portent tous les deux, à merveille. La Rédaction toute entière se joint à la voix prépondérante de son Directeur, et souhaite au joli bébé qui vient de naître, les vœux les meilleurs, de santé, de croissance harmonieuse et de bonheur, pour son premier Noël sur la terre des hommes, ainsi qu'une merveilleuse bonne et nouvelle année 2016.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

**RECTIFICATIF A L'ANNONCE LEGALE N°255/2015/BZ-C**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

AU LIEU DE:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
15	12550 du 03-06-15	Sect B, bloc - ; Plle - ; Sup. 925,51m <sup>2</sup>	QUARTIER OKONGO	CUVETTE	YOKA née DEBI Marie Jeanne

LIRE:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
15	12550 du 03-06-15	Sect B, bloc - ; Plle - ; Sup. 1.071,26m <sup>2</sup>	QUARTIER OKONGO	CUVETTE	YOKA née DEBI Marie Jeanne

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 16 Décembre 2015  
L'Inspecteur Divisionnaire,  
Michèle Cyrine OBA

«ESPACE SCOLAIRE LA GRACE D'ATOH»  
EN SIGLE "E.S.G.A." S.A.R.L.  
Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1.000.000 Francs CFA  
Siège social : 83, rue Zanaga, quartier Moungali  
Brazzaville (République du Congo)  
RCCM : 15 B 5957  
\*\*\*\*\*

**DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société sus dénommée en date à Brazzaville du treize novembre 2015, reçu en dépôt le même jour par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire associé (SCP J. A. MIS-SAMOU & G. E. M. BIMBENI, titulaire d'un office à Brazzaville); enregistré le dix neuf novembre deux mille quinze à la recette de Bacongo, Brazzaville, Folio 202/2 – N°2217, les associés ont décidé :

- LA DISSOLUTION DE LA SOCIETE PAR ANTICIPATION

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro M2//15-2344, le 24/11/2015.

*Pour insertion légale*

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès

BANQUE MONDIALE

**MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE**

Unité de Coordination du Projet  
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33  
Courriel :pstatcongo@hotmail.fr et pfdecongo2011@yahoo.com

**AVIS N°015/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PFDE/DMI/C/15 «RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL TECHNIQUE PERMANENT POUR LE PROJET DE RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH) DE LA REPUBLIQUE DU CONGO 2017»**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : "Recrutement d'un consultant individuel, conseiller technique permanent pour le projet de Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de la République du Congo 2017".
2. L'objectif général de cette consultation est de contribuer à la réalisation efficace du "Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de la République du Congo 2017(RGPH 2017)".
3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PSTAT, invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), une lettre de motivation.
4. Le profil du consultant  
Le Consultant individuel est une personne physique remplissant les conditions suivantes:  
- un diplôme de niveau supérieur ou égal à Bac +5 en démographie ou en sciences de la population ;  
- une expérience d'au moins 10 années dans la conception et l'exécution des recensements démographiques en Afrique subsaharienne, une expérience internationale étant un atout ;  
- dirigé ou exécuté au moins une (1) mission similaire dans un pays francophone ;  
- de très solides connaissances dans l'utilisation de logiciels statistiques d'analyse des données (CS

- Pro, SPSS, etc.) ;
  - une maîtrise de la langue française ;
  - une aptitude à travailler sous pression et dans une équipe multiculturelle ;
  - une disponibilité immédiate et durant toute la période de la mission.
5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).
  6. a mission s'étendra sur une durée de trois (3) ans ; elle s'effectuera exclusivement à Brazzaville et à l'intérieur du pays (République du Congo).
  7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.
  8. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 décembre 2015 à 16h00 et porter clairement la mention « Candidature au poste consultant individuel conseiller technique pour le projet "de Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) du Congo 2017".

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE  
UNITE DE COORDINATION DU PROJET,  
Case J-142/V, OCH Moungali III,  
Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pstatcongo@hotmail.fr; pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 09 décembre 2015  
Le Cordonnateur pi du PFDE  
Victorine Corine ONDZE

**BUROTOP IRIS** 

un Mate 7 Gold



Double SIM 4G  
Empreinte Digitale  
Caméra HD 13Mp  
Processeur Octa-core 1GHz  
RAM 2Go  
Mémoire 32Go

Garantie 1 an

Prix exceptionnel

**299 000** FCFA ht

www.burotopiris.com *La grande classe*

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Burotop Iris, distributeur exclusif de Huawei au Congo

**BUROTOP IRIS**   
www.burotopiris.com

LAPTOP DELL

à **199.000** FCFA ht seulement !



Processeur Dual Core à 1.4 GHz  
Disque dur : 500Go  
Freedos  
Ecran 15.6"

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

**BUROTOP IRIS** 

Tablette Huawei 3G T1



Garantie 1 an

à seulement **99.000** FCFA ht

- Ecran : 7"
- Epaisseur : 8.5 mm
- Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- Mémoire RAM : 1GB
- Mémoire : 8GB extensible
- Cameras : avant et arrière
- Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

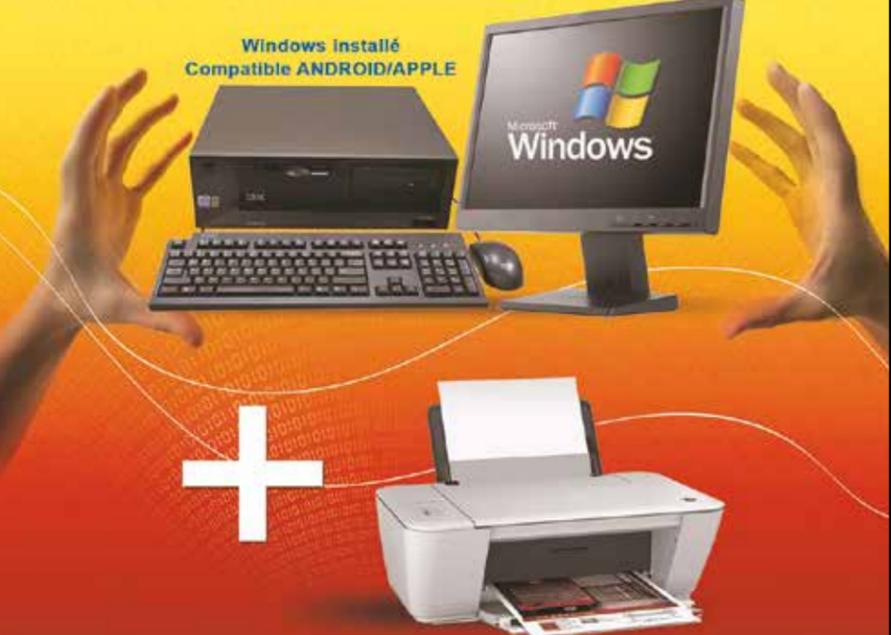
www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

**BUROTOP IRIS**   
www.burotopiris.com

Ordinateur de Bureau Reconditionné  
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur



Windows installé  
Compatible ANDROID/APPLE

à **99.000** FCFA/HT

\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56